



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

MAGESCQ	C0070	1ere maison
MAGESCQ	C0104	1 maison
MAGESCQ	C0105	1 maison + 1 chgt desti
MAGESCQ	AZ0014	2 maisons en L151-19 et 1 grange en changement de destination
MAGESCQ	Q0081	1 maison en L151-19 et 1 grange en changement desti
MAGESCQ	A0180	2° grange en changement desti
MAGESCQ	B0229	maison 1 en L151-19
MAGESCQ	B0229	maison 3 en L151-20
MAGESCQ	B0231	maison 2 en L151-19
MAGESCQ	BD0014	changement destination sur 1 grange
MAGESCQ	BD0015	1 maison en L151-19 et 3 granges en changement desti
MAGESCQ	A0196	1 maison en L151-19
MAGESCQ	A0180	1° grange en changement destination
MAGESCQ	K0224	2 granges en changement desti
MAGESCQ	K0222	1 maison en L151-19 + 1 grange en changement de desti
MAGESCQ	AS0026	1 maison en L151-19
MAGESCQ	D0139	fournière et loge à cochons ds airial mais 0 protection en L151-19 ni chgt desti
MAGESCQ	D0138	grange en changement desti sur 3 parcelles D0138, 135, 134
MAGESCQ	D0137	maison en L151-19
MAGESCQ	D0139	fournière et loge à cochons ds airial mais 0 protection en L151-19 ni chgt desti
MAGESCQ	BI0005	1 maison en L151-19
MAGESCQ	BI0005	1 grange en changement desti



Commune de MAGESCQ

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

MAGESCQ	BI0014	1 maison en L151-19 + 1 grange en chgt desti
MAGESCQ	BI0013	1 maison en L151-19
MAGESCQ	BI0075	maison en L151-19
MAGESCQ	BI0076	écurie en changement desti
MAGESCQ	D0017	1ere maison d'habitation en L151-19
MAGESCQ	D0015	grange en changement desti
MAGESCQ	D0018	2ème maison d'habitation en L151-19
MAGESCQ	D0017	doublon
MAGESCQ	D0009	parcelle avec écurie : parcelle à rajouter partiellement dans périmètre arial
MAGESCQ	A0311	1 maison en L151-19
MAGESCQ	AY0008	3 maisons en L151-19
MAGESCQ	BC0043	1 maison d'habitation en L151-19
MAGESCQ	R0513	1 maison d'habitation en L151-19 et 2 granges en changement desti
MAGESCQ	AT0027	1 maison d'habitation en L151-19
MAGESCQ	AT0027	1 grange en changement desti
MAGESCQ	A0489	grange en changement desti
MAGESCQ	D0009	parcelle avec écurie : parcelle à rajouter partiellement dans périmètre arial
MAGESCQ	A0311	1 maison en L151-19
MAGESCQ	A0481	maison en L151-19
MAGESCQ	BI0051	1 maison en L151-19 et 2 granges en chgt desti
MAGESCQ	B0026	1° maison en L151-19
MAGESCQ	B0026	1 grange en changement desti
MAGESCQ	B0025	2° maison en L151-19
MAGESCQ	C0065	1 maison d'habitation en L151-19
MAGESCQ	A0168	maison 1 en L151-19
MAGESCQ	A0497	maison 2 en L151-19
MAGESCQ	A0496	grange en changement desti
MAGESCQ	C0169	2 maisons en L151-19



Commune de MAGESCQ

Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

MAGESCQ	A0037	1 maison en L151-19
MAGESCQ	A0037	2 granges en changement desti
MAGESCQ	AY0001	1 grange en changement desti
MAGESCQ	AY0002	1 maison en L151-19
MAGESCQ	AY0001	a supprimer : doublon
MAGESCQ	D0163	1 grange en changement desti
MAGESCQ	D0168	1 maison en L151-19
MAGESCQ	E0130	1° grange en changement desti
MAGESCQ	E0129	2° grange en changement desti
MAGESCQ	E0129	3° grange en changement desti
MAGESCQ	E0129	1 maison en L151-19
MAGESCQ	R0513	1 maison en L151-19 et 2 granges en changement desti
MAGESCQ	BD0003	2 maisons en L151-19 et 1 grange en changement desti
MAGESCQ	K0031	1 maison en L151-19
MAGESCQ	K0030	1 grange en changement desti
MAGESCQ	BI0075	a supprimer : doublon avec arial LABAT n°2
MAGESCQ	AT0032	1 maison en L151-19
MAGESCQ	C0070	2° maison (cf ligne 123)
MAGESCQ	F0202	1 maison en L151-19
MAGESCQ	F0201	1 grange en chgt desti
MAGESCQ	AC0019	Maison de Maître
MAGESCQ	AL0045	Maison de Maître
MAGESCQ	AL0120	Maison de Maître
MAGESCQ	AL0137	Maison de Maître



Liste des éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

MAGESCQ	AL0049	Maison de Maître
MAGESCQ	AL0068	Maison de Maître
MAGESCQ	AL0065	Maison de Maître
MAGESCQ	AL0092	Maison de Maître
MAGESCQ	AL0138	Maison de Maître
MAGESCQ	AI0003	Maison en bande
MAGESCQ	AI0144	Maison en bande
MAGESCQ	AL0031	Maison en bande
MAGESCQ	AL0032	
MAGESCQ	AB0079	Maison en bande



Commune de Magescq

Éléments ponctuels répertoriés L.151-19 Représentés par une étoile sur le plan de zonage	Numéro Fiche
Etoile n°1 : protection de la grange 1	FICHE 1
Etoile n°2 : protection de la grange 2	
Etoile n°3 : protection sur la Maison	FICHE 2
Etoile n°4 : protection sur les anciennes bergeries	
Etoile n°5 : protection sur la maison d'habitation	FICHE 3
Etoile n°6 : protection sur la grange	
Etoile n°7 : protection de la Grange 1	FICHE 4
Etoile n°8 : protection de la maison ancienne	FICHE 5
Etoile n°9 : protection de la grange	
Etoile n°10 : protection de la maison d'habitation	FICHE 6
Etoile n°11 : protection de la grange	
Etoile n°12 : protection de la maison d'habitation	FICHE 7
Etoile n°13 : protection de la Grange 1	FICHE 9
Etoile n°14 : protection de la loge à cochons	
Etoile n°15 : protection de la maison	FICHE 10
Etoile n°16 : protection de la grange	
Etoile n°17 : protection de la fourrière	
Etoile n°18 : protection de la maison	FICHE 11
Etoile n°19 : protection de la grange 1	
Etoile n°20 : protection de la grange 2	
Etoile n°21 : protection de la grange 3	
Etoile n°22 : protection de la maison	FICHE 12
Etoile n°23 : protection de la grange	
Etoile n°24 : protection de la maison d'habitation ancienne	FICHE 13
Etoile n°25 : protection de la maison récente	
Etoile n°26 : protection de la loge à cochons	
Etoile n°27 : protection de la fourrière	FICHE 14
Etoile n°28 : protection de la loge à cochons	
Etoile n°29 : protection de la grange	FICHE 15
Etoile n°30 : protection du four à pain	
Etoile n°31 : protection de la maison 1	FICHE 16
Etoile n°32 : protection de la maison d'habitation	FICHE 17
Etoile n°33 : protection de l'écurie	
Etoile n°34 : protection du puits	
Etoile n°35 : protection de la Maison 2, récente	FICHE 18
Etoile n°36 : protection de la grange	
Etoile n°37 : protection de l'écurie	
Etoile n°38 : protection de la fourrière	
Etoile n°39 : protection du puits	
Etoile n°40 : protection de la maison	FICHE 19
Etoile n°41 : protection de la maison 1	FICHE 20
Etoile n°42 : protection de la maison d'habitation	FICHE 21
Etoile n°43 : protection de la maison d'habitation	FICHE 22
Etoile n°44 : protection de la maison	FICHE 24
Etoile n°45 : protection de la grange 1	
Etoile n°46 : protection de la maison ancienne d'habitation	FICHE 25
Etoile n°47 : protection de la maison d'habitation 1	FICHE 26
Etoile n°65 : protection de la maison d'habitation	FICHE 27
Etoile n°48 : protection de la maison d'habitation ancienne	FICHE 28
Etoile n°49 : protection de la maison d'habitation	FICHE 29
Etoile n°50 : protection de la maison 1	FICHE 30
Etoile n°51 : protection de la maison 2	
Etoile n°52 : protection de la fourrière	
Etoile n°53 : protection de la grange 4	FICHE 31
Etoile n°54 : protection de la maison 3	FICHE 32
Etoile n°66 : protection de la de la maison 1	
Etoile n°55 : protection de la maison 1	FICHE 33
Etoile n°56 : protection de la grange 1	
Etoile n°57 : protection de la grange 2	
Etoile n°58 : protection du chêne remarquable	FICHE 34
Etoile n°59 : protection de l'ensemble arboré	FICHE 35
Etoile n°60 : protection de du platane	FICHE 36
Etoile n°61 : protection du chêne pédonculé	FICHE 37
Etoile n°62 : protection du chêne	FICHE 38
Etoile n°63 : protection de l'arbre remarquable, route de Soustons	FICHE 39
Etoile n°64 : protection du lavoir	FICHE 40
Etoile n°69 : protection sur la maison	FICHE 56
Etoile n°67 protection de la maison de maître	
Etoile n°68 protection de la dépendance (écuries)	FICHE 41

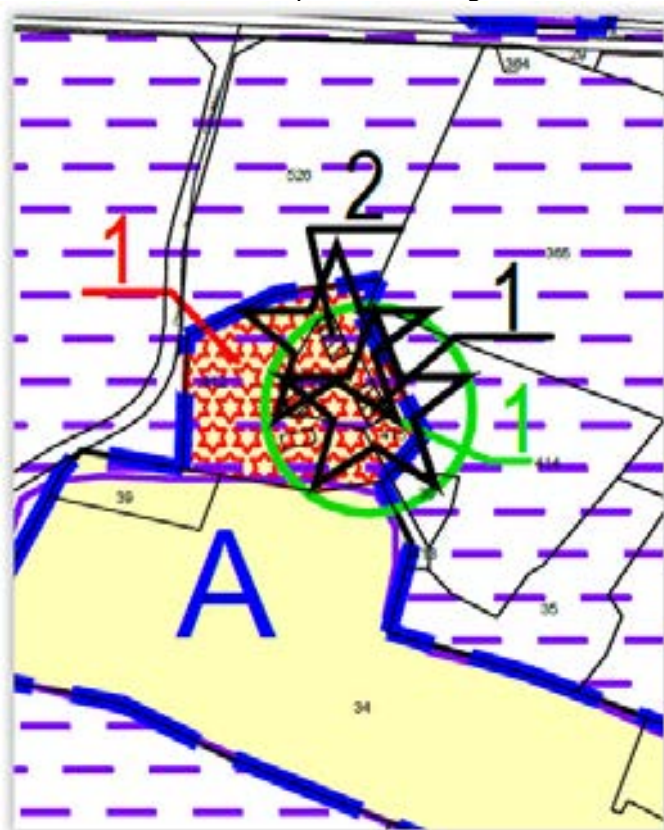
12.2.3. FICHES DESCRIPTIVES DES ÉLÉMENTS BÂTIS ET NON BÂTIS RECENSÉS

12.2.3.1 PATRIMOINE AVEC CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISÉ

FICHE n°1

Airial BAQUI

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°1 : protection de la grange 1

Etoile n°2 : protection de la grange 2

Surface n°1 : protection des éléments paysagers de l'airial

Cercle n°1 : changement de destination permis sur la grange 1

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le

ID : 040-244000865-20230627-20230627D06BA1-AU





AIRIAL		FICHE n°1
Lieu-dit : BAQUI	Section et parcelles : Section A, parcelles 0037, 0412 et 0415	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Maison Grange 2 Grange 1
PHOTOS		
Maison d'habitation		
		
		
2 Granges		
 <i>Grange 1</i>	 <i>Grange 1</i>	 <i>Grange 2</i>



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
☐	Pignon		
☒	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
☒	Ossature bois		
Façade principale			
☒	Sans auvent		
☐	Auvent en position centrale		
☐	Auvent occupant la totalité de la façade		
☐	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / <u>4</u>			
REMARQUES			
Maison R+1 de plan rectangulaire (à l'origine). Façade principale sur mur longitudinal ; composée d'un colombage d'ossature. Rénovation récente : extension (véranda) et nouveau remplissage de la façade (anciennement, briques posées à plat). Usage : Maison actuellement occupée.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ¹ (A ENTOURER)			
Faible / <u>Moyen</u> / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fournil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☐	Loge à cochon		
☐	Poulailler		
☐	Bergerie (borde)		
☒	Grange	2 Constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
☐	Etable		
☐	Ecurie		
☐	Clôture		
☒	Autre	Piscine	
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 1			
TYPE D'ARCHITECTURE			
☒	Typologie architecturale ancienne		
☐	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Usage actuel : Probablement stockage.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / <u>3</u> / 4			
Volume			
Environ 120 m ² (Soustraction partielle du volume du fait de l'extrusion frontale)			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
Faible / Moyen / <u>Fort</u>			
REMARQUES			
/			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			

¹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 2			
TYPE D'ARCHITECTURE			
☒	Typologie architecturale ancienne		
☐	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Usage actuel : Probablement stockage.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / (2) / 3 / 4			
Volume			
Environ 150 m ²			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
Faible / Moyen / (Fort)			
REMARQUES			
Rénovation récente de la couverture : perte d'une partie de sa qualité architecturale.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / (Rénové)			
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	X	Remarques/Détails	
Arbres	☒	Présence d'arbres d'ornement et chênes remarquables	
Haies	☐		
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☐	Pas de cours d'eau à proximité immédiate (environ 400 mètres à l'est)	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX			
Présence : (Oui) Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :			
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;			
- Aléa Feux de forêt.			
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)			
DESSERTE EN RESEAUX			
Accessibilité au réseau routier : (Facile) / Difficile → Desservi par piste DFCI gravée et empierrée			
Adduction en eau potable (Oui) / Non			
Electricité : (Existante) / Inexistante			
Défense incendie : (Assurée) / Non assurée			
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement			
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE			
Distance avec :			
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 800 mètres – Lieu-dit Chiouleben			
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 800 mètres (Pisciculture) – Lieu-dit Chiouleben			
Commentaires particuliers : Exploitation agricole présente en limite de parcelle : séparation par chemin agricole			
SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Pas de contrainte particulière		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / (Fort)		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / (Fort)		
Changement de destination GRANGE 1	Habitation, hébergement hôtelier	(OUI) / NON	
	Autre qu'un nouveau logement	(OUI) / NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐	Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
☐	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
☐	Autre		
Changement de destination GRANGE 2	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / (NON)	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / (NON)	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐	Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le

ID : 040-244000865-20230627-20230627D06BA1-AU

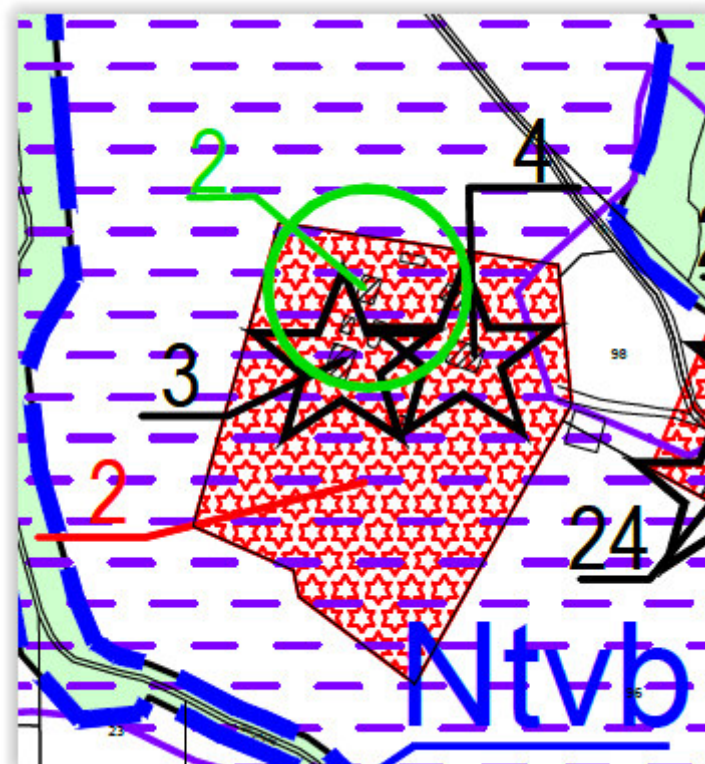


		☒	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
		☐	Autre
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	☒ OUI / NON		

FICHE n°2

Airial JEANTIC

Extrait du plan de zonage :



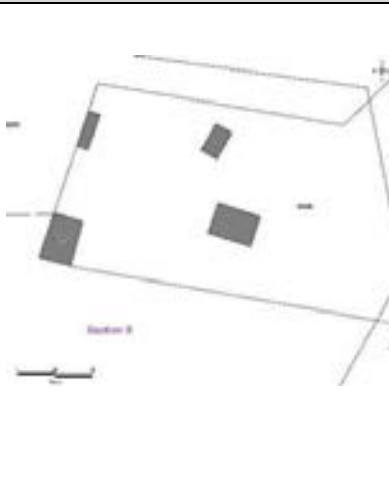
Etoile n°3 : protection sur la Maison

Etoile n°4 : protection sur les anciennes bergeries

Surface n°2 : protection des éléments paysagers de l'airial

Cercle n°2 : changement de destination permis sur la Grange



AIRIAL		FICHE n°2
Lieu-dit : JEANTIC	Section et parcelles : Section AT, parcelle 0027	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Grange Anciennes bergeries Maison
PHOTOS		
Maison d'habitation		
		
Grange		
		



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION				
TYPE D'ARCHITECTURE				
Façade principale (à cocher)				
☒	Pignon			
☐	Gouttereau			
Structure (à cocher)				
☒	Ossature bois			
Façade principale				
☒	Sans auvent			
☐	Auvent en position centrale			
☐	Auvent occupant la totalité de la façade			
☐	Auvent partiel			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <u>2</u> / 3 / 4				
REMARQUES				
Maison actuellement habitée. Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat. Muret de soubassement.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ² (A ENTOURER)				
Faible / Moyen / <u>Fort</u>				
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>				
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET	
☐	Four à pain			
☐	Fornil			
☐	Fournière			
☐	Puits			
☐	Abreuvoir			
☐	Loge à cochon			
☐	Poulailler			
☒	Bergerie	2 anciennes bergeries plain-pied de 100 m ² rénovées et actuellement occupées (habitation et bureaux)	Rénové	Fort
☒	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
☐	Etable			
☐	Ecurie			
☐	Clôture			
☒	Autre	Piscine		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE				
TYPE D'ARCHITECTURE				
☒	Typologie architecturale ancienne			
☐	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				
/				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <u>2</u> / 3 / 4				
Volume				
< 100 m ²				
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)				
Faible / <u>Moyen</u> / Fort				
REMARQUES				
/				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				

² On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



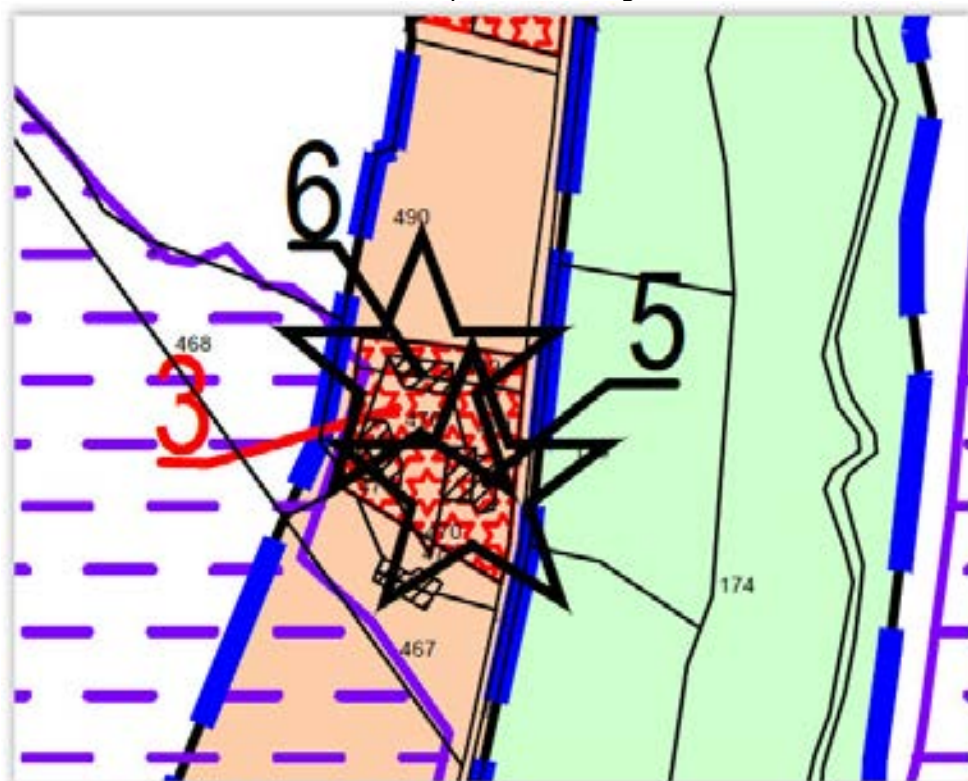
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☒	D'airial
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☐	Plus proche cours d'eau : 100 mètres à l'ouest
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : ☒ Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Risques naturels : Zone d'aléa retrait gonflement des argiles faible et zone d'aléa feux de forêt.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : ☒ Facile / Difficile		
Adduction en eau potable ☒ Oui Non		
Electricité : ☒ Existante / Inexistante		
Défense incendie : ☒ Assurée Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,2 km – Lieu-dit Chiouleben		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km (Pisciculture) – Lieu-dit Chiouleben		
Commentaires particuliers : /		

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte particulière	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen ☒ Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen ☒ Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	☒ OUI / NON
	Autre qu'un nouveau logement	☒ OUI / NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	Bâtiment non desservi par les réseaux
		Secteur inapte à l'assainissement individuel
		Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	☒ OUI / NON	

FICHE n°3

Airial JEAN-JACQUES

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°5 : protection sur la maison d'habitation

Etoile n°6 : protection sur la grange

Surface n°3 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL	FICHE n°3	
Lieu-dit : JEAN-JACQUES	Section et parcelles : Section A, Parcelles 0476, 0478, 0481 et 0489	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Grange Haie en limite De parcelle Maison d'habitation
PHOTOS		
Vue d'ensemble		
		
Maison d'habitation		
 		
Grange		



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☐	Pignon
☒	Gouttereau

Structure (à cocher)

☒	Ossature bois
-------------------------------------	---------------

Façade principale

☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 (2) / 3 / 4

REMARQUES

Maison de plan allongé couvert d'un toit à 2 eaux ; façade principale sur mur gouttereau.

R + combles : façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat, le tout posé sur un mur de soubassement.

Usage actuel : actuellement occupée.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL³ (A ENTOURER)

Faible / Moyen **(Fort)**

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / Dépendances dissociées

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fournil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☐	Loge à cochon		
☐	Poulailler		
☐	Bergerie (borde)		
☒	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
☐	Etable		
☐	Ecurie		
☐	Clôture		
☐	Autre		

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION

CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : **GRANGE**

³ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



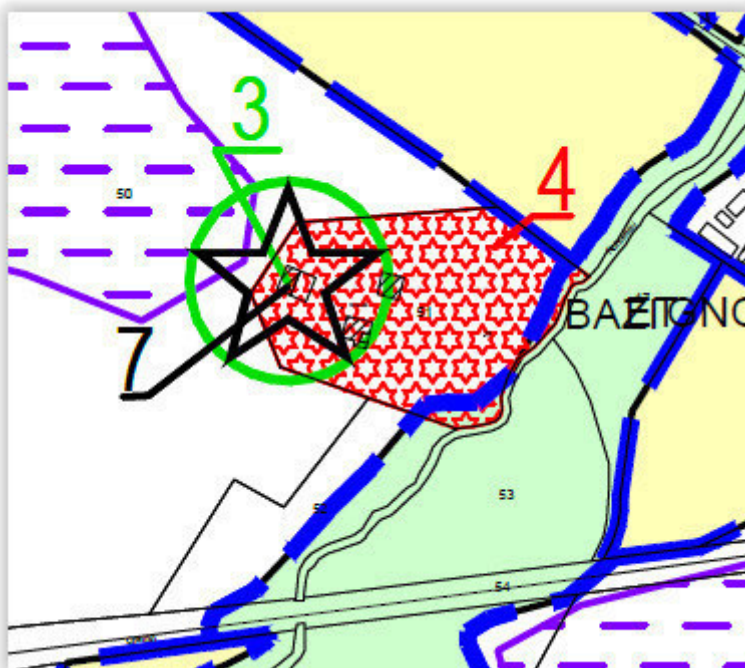
TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Grange de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissages en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Usage actuel : non connu mais vraisemblablement lieu de stockage.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
Volume	
Environ 140 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / Moyen / Fort	
REMARQUES	
Présence d'une cheminée	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL	
Type d'éléments	X Remarques/Détails
Arbres	☒ Présence d'arbres d'ornement
Haies	☒ Haie au sud matérialisant limite de propriété
Cours d'eau / Plan d'eau / Fossé	☐ Pas de cours d'eau directement concerné. Cours d'eau le plus proche : environ 80 m à l'est.
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
- Granges : Gîte potentielle pour les chauves-souris.	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile	
Adduction en eau potable : Oui Non	
Electricité : Existante / Inexistante	
Défense incendie : Assurée Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 500 mètres – Lieu-dit Mailloun	
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : + de 2 kilomètres (pisciculture) – Lieu-dit Chiouleben	
Commentaires particuliers : /	

SYNTHESE DE L'ANALYSE	
Niveau d'équipement en réseaux	Bon
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier OUI / NON
	Autre qu'un nouveau logement OUI / NON
Située en zone de STECAL (Nh) le changement de destination permis par l'article L151.11.2° du CU n'est pas possible	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)
	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
	☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
	☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
	☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
	☐ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
	☐ Autre : Localisation incompatible avec le fonctionnement du chenil
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON
Préconisations	Dans le cadre d'un projet de densification ou d'urbanisation du site, il devra se faire dans un cadre bien précis qui visera, à conserver les clôtures traditionnelles, à conserver les arbres à hautes tiges qui participent à la qualité paysagère du site, et à prévoir une distance importante entre chaque bâtiment, dans le but de conserver un espace aéré et planté, de qualité

FICHE n°4

Airial PERROCHE

Extrait du plan de zonage :

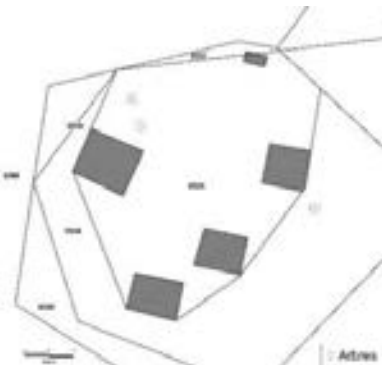


Etoile n°7 : protection de la Grange 1

Surface n°4 : protection des éléments paysagers de l'airial

Cercle n°3 : changement de destination permis sur la Grange 1



AIRIAL		FICHE n°4
Lieu-dit : PERROCHE	Section et parcelles : Section BI, parcelles 0051	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Cabane à oiseaux Grange 1 Cabane Maison Grange 2 Ruines
PHOTOS		
Maison d'habitation		
		
Grange n°1		
		
		
Grange n°2		



Ruine (ancienne grange)	Cabane à oiseaux	Cabane	
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
☒	Pignon		
☐	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
☐	Ossature bois		
Façade principale			
☐	Sans auvent		
☐	Auvent en position centrale		
☐	Auvent occupant la totalité de la façade		
☒	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / <u>(2)</u> / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison R + combles, actuellement occupée. Enduit à la chaux. Encadrement de baies en briques badigeonnées. Chaînage d'angle en pierre. Présence d'un mobil home à proximité de la maison, autorisé le temps des travaux			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁴ (A ENTOURER)			
Faible / <u>Moyen</u> / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fournil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☐	Loge à cochon		
☐	Poulailler		
☐	Bergerie (borde)		
☒	Grange	2 Constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
☐	Etable		

⁴ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



☐	Ecurie			
☐	Clôture			
☒	Autre	Cabane à oiseaux avec toit en tôles	Modéré	Faible

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 1

TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Orientation dos à l'ouest (avec pan de toit) Extrusion frontale du volume. Présence partielle d'un muret de soubassement.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / ☒ 3 / 4	
Volume	
Environ 100 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / Moyen / ☒ Fort	
REMARQUES	
Sert actuellement de garage pour les voitures.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / ☒ Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 2

TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Orientation dos à l'ouest (avec pan de toit)	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / ☒ 3 / 4	
Volume	
Environ 100 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / ☒ Moyen / Fort	
REMARQUES	
Sert actuellement d'entrepôt.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / ☒ Dégradé / En ruine / Rénové	

ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables
Haies	☐	
Cours d'eau / Plan d'eau / Fossé	☒	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 30 mètres, à l'est

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Présence : ☒ Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :

- Granges : Gîte potentielle pour les chauves-souris.

Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)

DESSERTE EN RESEAUX

Accessibilité au réseau routier : ☒ Facile / Difficile → Desservi par piste forestière (DFCI) gravée

Adduction en eau potable : ☒ Oui Non

Electricité : ☒ Existante / Inexistante

Défense incendie : ☒ Assurée Non assurée

Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement

PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE

Distance avec :

- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 900 mètres – Lieu-dit Petit Pey
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 900 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Petit Pey

Commentaires particuliers : /



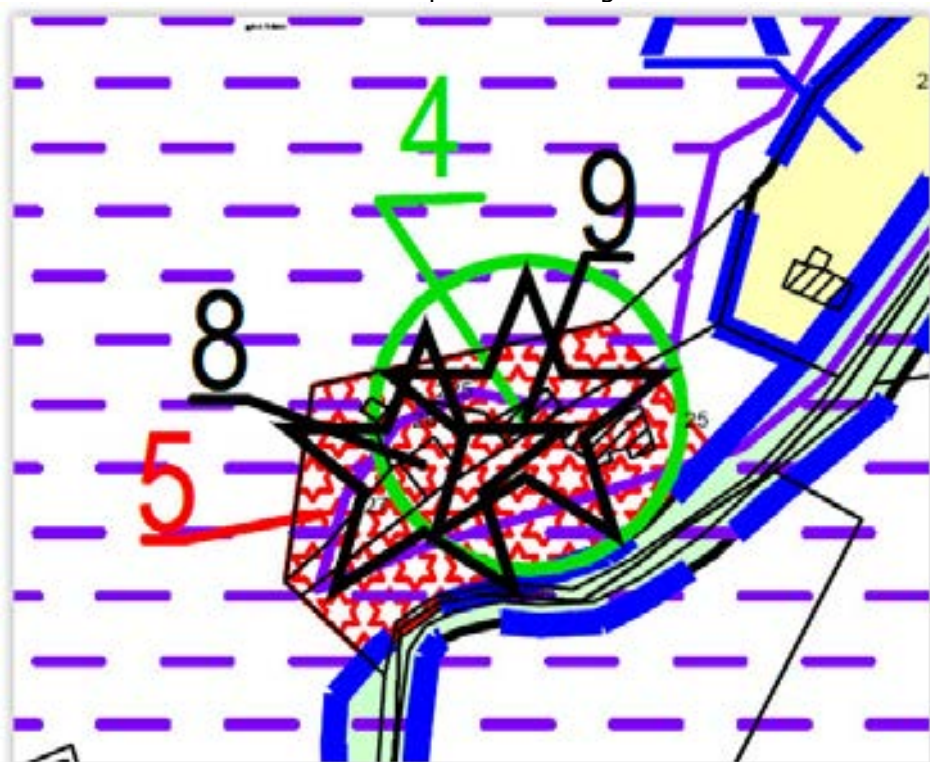
SYNTHESE DE L'ANALYSE				
Niveau d'équipement en réseaux		Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole		Aucune contrainte		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti		Faible / Moyen (Fort)		
Enjeux environnementaux		Faible / Moyen (Fort)		
Changement de destination GRANGE 1	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON		
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON		
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐	Bâtiment non desservi par les réseaux	
		☐	Secteur inapte à l'assainissement individuel	
		☐	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts	
		☐	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
		☐	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
	Autre			
Changement de destination GRANGE 2	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON		
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON		
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐	Bâtiment non desservi par les réseaux	
		☐	Secteur inapte à l'assainissement individuel	
		☐	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts	
		☐	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
		☒	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
	Autre			
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON			



FICHE n°5

Airial LES ANIOUS

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°8 : protection de la maison ancienne

Etoile n°9 : protection de la grange

Surface n°5 : protection des éléments paysagers de l'airial

Cercle n°4 : changement de destination permis sur la grange



AIRIAL	FICHE n°5	
Lieu-dit : LES ANIOUS	Section et parcelles : Section B, Parcelles 0025, 0026, 0027 et 0225	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		Grange Maison ancienne Maison récente
PHOTOS		
Maison d'habitation ancienne		
Maison d'habitation récente		
Grange		



ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION MAISON D'HABITATION ANCIENNE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
☐	Pignon		
☒	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
☐	Ossature bois		
Façade principale			
☒	Sans auvent		
☐	Auvent en position centrale		
☐	Auvent occupant la totalité de la façade		
☐	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / <u>(2)</u> / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison R + combles, de plan allongé couvert d'un toit à 2 eaux. Enduit à la chaux. Encadrement de baies en briques. Chaînage d'angle en pierre. Muret de soubassement. Usage actuel : Maison non occupée et sans autre usage. Projet de rénovation.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / <u>Dégradé</u> / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁵ (A ENTOURER)			
Faible / Moyen / <u>Fort</u>			
MAISON D'HABITATION RECENTE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
☐	Pignon		
☒	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
☐	Ossature bois		
Façade principale			
☒	Sans auvent		
☐	Auvent en position centrale		
☐	Auvent occupant la totalité de la façade		
☐	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / <u>(3)</u> / 4			
REMARQUES			
Maison actuellement occupée par le propriétaire. Architecture récente.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁶ (A ENTOURER)			
<u>Faible</u> / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☒ Four à pain		Dégradé	Moyen
☐ Fournil			
☐ Fournière			
☐ Puits			
☐ Abreuvoir			
☐ Loge à cochon			
☐ Poulailier			
☐ Bergerie			

⁵ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



☒	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
☐	Etable		
☐	Ecurie		
☐	Clôture		
☐	Autre		

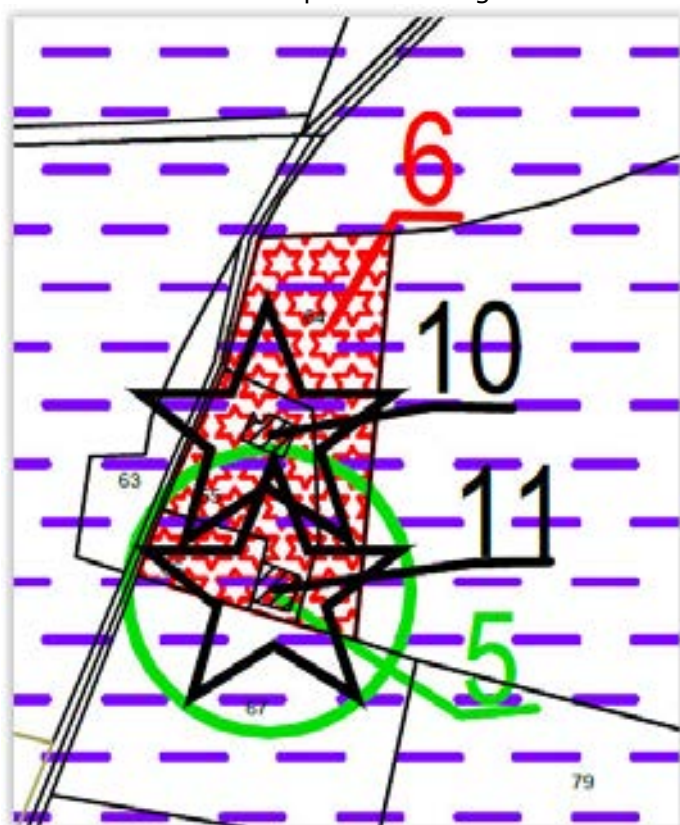
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE

TYPE D'ARCHITECTURE			
☒	Typologie architecturale ancienne		
☐	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Grange de plan rectangulaire allongé en R + 1, couverte d'un toit à 2 eaux. RDC en colombage d'ossature et remplissages en briques posées à plat. Etage en bardage horizontal.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / <u>2</u> / 3 / 4			
Volume			
Environ 100 m ²			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
Faible / Moyen / <u>Fort</u>			
REMARQUES			
Ancienne grange actuellement utilisée comme garage et lieu de stockage divers			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	X	Remarques/Détails	
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables	
Haies	☐		
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒	Cours d'eau en limite de parcelle (ruisseau de Saunus)	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX			
Présence : <u>Oui</u> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :			
- Gîte potentielle pour les chauves-souris			
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)			
DESSERTE EN RESEAUX			
Accessibilité au réseau routier : <u>Facile</u> / Difficile			
Adduction en eau potable : <u>Oui</u> / Non			
Electricité : <u>Existante</u> / Inexistante			
Défense incendie : <u>Assurée</u> / Non assurée			
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement			
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE			
Distance avec :			
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1 km – Lieu-dit Grand Pey			
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 130 mètres (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anious			
Commentaires particuliers : /			
SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte particulière		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / <u>Fort</u>		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / <u>Fort</u>		
Changement de destination GRANGE	Habitation, hébergement hôtelier	<u>OUI</u> / NON	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / <u>NON</u>	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐	Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
☐		Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
	☐	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
Protection au titre de l'article L. 151-19	<u>OUI</u> / NON Eléments concernés : Maison d'habitation ancienne et Grange		

FICHE n°6

Airial LANDRIOU

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°10 : protection de la maison d'habitation

Etoile n°11 : protection de la grange

Surface n°6 : protection des éléments paysagers de l'airial

Cercle n°5 : changement de destination permis sur la grange



AIRIAL		FICHE n°6	
Lieu-dit : LANDRIOU		Section et parcelles : Section C, parcelles 0064, 0065 et 0066	
SITUATION GEOGRAPHIQUE			
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE		A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Four à pain Grange Maison d'habitation	
PHOTOS			
Maison d'habitation			
			
			
Grange			
			
Four			



ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION

MAISON D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☒ Pignon

☐ Gouttereau

Structure (à cocher)

☒ Ossature bois

Façade principale

☒ Sans auvent

☐ Auvent en position centrale

☐ Auvent occupant la totalité de la façade

☐ Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / 4

REMARQUES

Maison actuellement habitée ou louée de façon saisonnière.

3 façades composées d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées en épis.

Couverture rénovée avec tuiles méridionales.

Muret de soubassement.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / RénovéINTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁷ (A ENTOURER)Faible / Moyen / Fort

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / Dépendances dissociées

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☒ Four à pain		Dégradé	Modéré
☐ Fournil			
☐ Fournière			
☐ Puits			
☐ Abreuvoir			
☐ Loge à cochon			
☐ Poulailier			
☐ Bergerie			
☒ Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
☐ Etable			
☐ Ecurie			
☐ Clôture			
☐ Autre			

⁷ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE		
TYPE D'ARCHITECTURE		
☒	Typologie architecturale ancienne	
☐	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Remplissage en bardage vertical.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / 3 / 4		
Volume		
Environ 110 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / Fort		
REMARQUES		
Potentiellement, ancienne bergerie actuellement utilisée comme grange de stockage.		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☐	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Gîte potentielle pour les chauves-souris		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile		
Adduction en eau potable : Oui Non		
Electricité : Existante / Inexistante		
Défense incendie : Assurée / Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,1 km – Lieu-dit Petit Pey		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 800 mètres (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anious		
Commentaires particuliers : /		

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte particulière	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON	
	Mais nécessité de remettre en place une couverture en tuiles canal	



FICHE n°7

Airial BEDERREDE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°12 : protection de la maison d'habitation
Surface n°7 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL	FICHE n°7	
Lieu-dit : BEDERREDE	Section et parcelles : Section A, parcelles 0168, 0495, 0496 et 0497	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Maison récente Grange Maison ancienne Loge à cochons
PHOTOS		
Maison d'habitation ancienne		
		
Maison d'habitation récente		
		
Grange		



Loge à cochons

Pigeonnier



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON D'HABITATION ANCIENNE

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☐	Pignon
☒	Gouttereau
Structure (à cocher)	
☐	Ossature bois
Façade principale	
☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / 4

REMARQUES

Maison « bourgeoise » du XIXe siècle, RdC + 1, enduit à la chaux, chaînages d'angles et d'encadrements de fenêtre en pierres de taille, volets intérieurs. Élément architectural décoratif : balcon en fer forgé.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁸ (A ENTOURER)

Faible / Moyen / Fort

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON D'HABITATION RECENTE

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

⁸ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



☐	Pignon
☒	Gouttereau
Structure (à cocher)	
☐	Ossature bois
Façade principale	
☐	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☒	Auvent partiel
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4 (+)	
REMARQUES	
Construction d'architecture récente.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁹ (A ENTOURER)	
Faible / Moyen / Fort	
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL	
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>	
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES
☐	Four à pain
☐	Fournil
☐	Fournière
☐	Puits
☐	Abreuvoir
☒	Loge à cochon
☐	Poulailler
☐	Bergerie (borde)
☒	Grange
☐	Etable
☐	Ecurie
☐	Clôture
☒	Autre
	Rénové partiellement (béton)
	Modéré
	Faible
	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination
	Bon
	Faible
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION	
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Grange de plan rectangulaire en R+1 couverte d'un toit à 2 eaux. Mur façade arrière composé de remplissage en bardage horizontal. Murs des autres façades composés de remplissage en bardage vertical. Usage actuel : lieu de stockage divers.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / (2) / 3 / 4	
Volume	
Environ 100 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / (Moyen) / Fort	
REMARQUES	
Petite extension récente sur façade arrière (en béton)	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / (Modéré) / Dégradé / En ruine / Rénové	
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL	
Type d'éléments	X
Arbres	☒
Haies	☐
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒
Remarques/Détails	
Présence d'arbres d'ornement et chênes remarquables en bordure de route.	
Pas de cours d'eau directement concerné. Cours d'eau le plus proche : environ 80 m à l'est.	

⁹ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



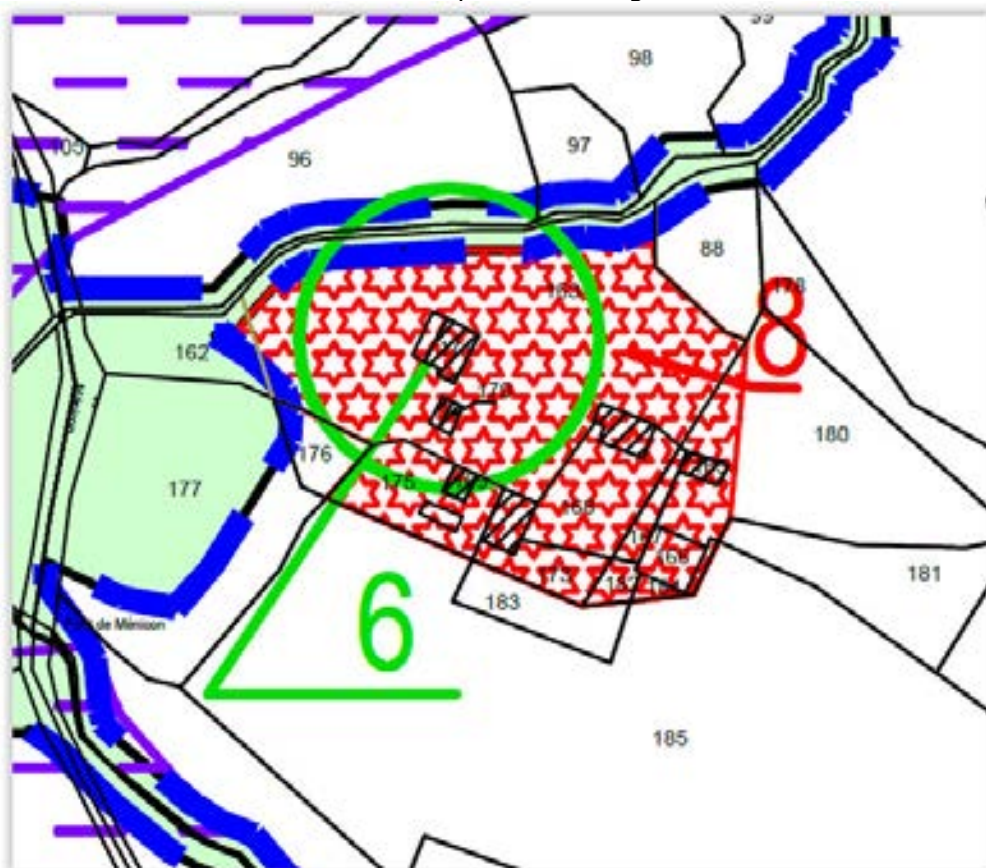
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : ☒ Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt faible à modéré.	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : ☒ Facile / Difficile	
Adduction en eau potable : ☒ Oui Non	
Electricité : ☒ Existante / Inexistante	
Défense incendie : ☒ Assurée Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 500 mètres – Lieu-dit Mailloun - Le bâtiment d'élevage le plus proche : + de 2 kilomètres (pisciculture) – Lieu-dit Chiouleben	
Commentaires particuliers : /	

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / ☒ Moyen / Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / ☒ Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / ☒ NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / ☒ NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		☐ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
	☐ Autre	
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	☒ OUI NON	
Préconisations	Dans le cadre d'un projet de densification ou d'urbanisation du site, il devra se faire dans un cadre bien précis qui visera, à conserver les clôtures traditionnelles, à conserver les arbres à hautes tiges qui participent à la qualité paysagère du site, et à prévoir une distance importante entre chaque bâtiment, dans le but de conserver un espace aéré et planté, de qualité	

FICHE n°8

Airial MENICON

Extrait du plan de zonage :



Surface n°8 : protection des éléments paysagers de l'airial
Cercle n°6 : changement de destination permis sur la grange



AIRIAL		FICHE n° 8	
Lieu-dit : MENICON		Section et parcelles : Section D, parcelles 0163, 168, 0169, 0170, 0171 et 0175	
SITUATION GEOGRAPHIQUE			
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE		A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		Ancienne Loge à cochons Grange Ruines Maison d'habitation Petite grange	
PHOTOS			
Maison d'habitation			
Grange 1			
Ancienne loge à cochons		Petite grange	
Ruines			



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☐	Pignon
☒	Gouttereau
Structure (à cocher)	
☐	
Façade principale	
☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel (moderne)

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / **4**

REMARQUES

Maison R + combles.
Enduit à la chaux. Encadrement de baies et chaînage d'angles en pierre.
Présence d'une véranda.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / RénovéINTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹⁰ (A ENTOURER)Faible / **Moyen** / Fort

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / **Dépendances dissociées**

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fornil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☒	Loge à cochon	Rénové	Modéré
☐	Poulailler		
☐	Bergerie (borde)		
☒	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
☐	Etable		
☐	Ecurie		
☐	Clôture		
☒	Autre	Piscine	

¹⁰ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION	
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Ancien parc à mouton de plan rectangulaire allongé couvert d'un toit à 4 eaux. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage partiel en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Certains bardages sont remplacés par grillage à mailles fines.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
Volume	
Environ 150 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / Moyen / Fort	
REMARQUES	
/	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL	
Type d'éléments	X Remarques/Détails
Arbres	☒ Présence de chênes remarquables et platanes
Haies	☐
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒ Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 20 mètres, au nord (S4201040)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt fort.	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile	
Adduction en eau potable Oui Non	
Electricité : Existante / Inexistante	
Défense incendie : Assurée Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 700 mètres – Lieu-dit Laffiton	
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 700 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Pas de vaches	
Commentaires particuliers : Présence d'une exploitation agricole en limite de parcelle	

SYNTHESE DE L'ANALYSE	
Niveau d'équipement en réseaux	Bon
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Présence d'une exploitation agricole en limite de parcelle
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort
Changement de destination GRANGE	Habitation, hébergement hôtelier OUI NON si réfection des tuiles
	Autre qu'un nouveau logement OUI NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)
	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
	☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
	☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
☐ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
☐ Autre : Localisation incompatible avec le fonctionnement du chenil	
Protection au titre de l'article L.151-19	OUI NON Eléments concernés : Eléments végétaux

FICHE n°9

Airial LE TRONQUE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°13 : protection de la Grange 1

Etoile n°14 : protection de la loge à cochons

Surface n°9 : protection des éléments paysagers de l'airial

Cercle n°7: changement de destination permis sur la Grange 1



AIRIAL	Numéro de l'airial : 41	FICHE n° 9
Lieu-dit : LE TRONQUE	Section et parcelles : Section K, parcelles 0190, 0221, 0222, 0223 et 0224	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
PHOTOS		
Maison d'habitation 1		
Maison d'habitation récente		
<i>Pas de photographie</i>		
Grange 1		
Grange 2		



Grange 3



Loge à cochons

Cabane





ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION

MAISON D'HABITATION 1

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☐	Pignon
☒	Gouttereau

Structure (à cocher)

☐	Ossature bois
--------------------------	---------------

Façade principale

☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / (4)

REMARQUES

Maison actuellement non occupée.
Enduit à la chaux. Encadrement de baies en pierre. Chaînage d'angle en pierre.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹¹ (A ENTOURER)

Faible / (Moyen) / Fort

MAISON D'HABITATION RECENTE

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☐	Pignon
☒	Gouttereau

Structure (à cocher)

☐	Ossature bois
--------------------------	---------------

Façade principale

☐	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / (3) / 4

REMARQUES

Maison actuellement occupée.
Architecture moderne.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹² (A ENTOURER)

(Faible) / Moyen / Fort

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / (Dépendances dissociées)

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fornil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☒	Loge à cochon	Modéré	Fort
☐	Poulailler		
☐	Bergerie		
☒	Grange	3 constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination	

¹¹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



☐	Etable			
☐	Ecurie			
☐	Clôture			
☒	Autre	Cabane	Rénové	Faible

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 1

TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Grange-charretterie de plan rectangulaire allongé en R+1. Bardage vertical. Toiture dissymétrique (extension latérale). Extrusion frontale du volume.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / <u>2</u> / 3 / 4	
Volume	
Environ 150 m ² (Soustraction partielle du volume du fait de l'extrusion frontale)	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / Moyen / <u>Fort</u>	
REMARQUES	
/	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / <u>Modéré</u> / Dégradé / En ruine / Rénové	

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 2

TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Ancien parc à mouton de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical et horizontal ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / <u>3</u> / 4	
Volume	
Environ 180 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / <u>Moyen</u> / Fort	
REMARQUES	
Présence d'une porte électrique	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 3

TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Bardage horizontal. Muret de soubassement.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / <u>4</u>	
Volume	
Environ 200 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
<u>Faible</u> / Moyen / Fort	
REMARQUES	
Rénovation récente (toiture nouvelle)	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>	

ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Type d'éléments	X	Remarques/Détails
------------------------	----------	--------------------------

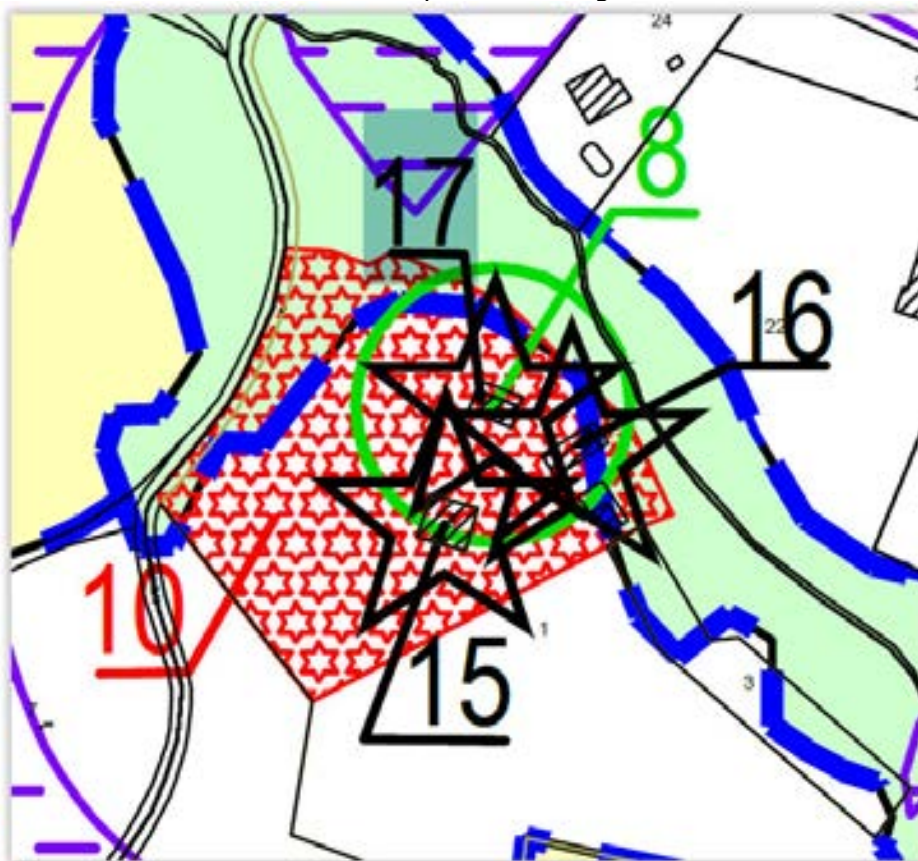


Arbres	☒	Présence de chênes remarquables
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒	Cours d'eau (S4201040) à environ 250 mètres au nord –est (S4201030)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : ☒ Oui ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier ☒ Facile / Difficile		
Adduction en eau potable ☒ Oui Non		
Electricité : ☒ Existante / Inexistante		
Défense incendie : ☒ Assurée / Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 500 mètres – Lieu-dit Laffiton		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km (Elevage avicole)		
Commentaires particuliers : Exploitation agricole en limite de parcelle (culture de maïs et légumes)		
SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux		Bon
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole		Aucune contrainte
Intérêt architectural et patrimonial du bâti		Faible / Moyen ☒ Fort
Enjeux environnementaux		Faible / Moyen ☒ Fort
Changement de destination GRANGE 1	Habitation, hébergement hôtelier	☒ OUI / NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / ☒ NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
Changement de destination GRANGE 2	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / ☒ NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / ☒ NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
Changement de destination GRANGE 3	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / ☒ NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / ☒ NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	☒ OUI / NON	
	Chênes remarquables	

FICHE n°10

Airial LABEILLE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°15 : protection de la maison

Etoile n°16 : protection de la grange

Etoile n°17 : protection de la fourrière

Surface n°10 : protection des éléments paysagers de l'airial

Cercle n°8 : changement de destination permis sur la fourrière



AIRIAL		FICHE n°10
Lieu-dit : LABELLE	Section et parcelles : Section AY, parcelles 001 et 002	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Fournière Grange Maison
PHOTOS		
Maison d'habitation		
  		
Grange n°1		



Fournière



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)



Pignon



Gouttereau

Structure (à cocher)



Ossature bois

Façade principale



Sans auvent

Auvent en position centrale

Auvent occupant la totalité de la façade

Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / **(3)** / 4

REMARQUES

Maison R + combles de plan rectangulaire couverte d'un toit à 3 eaux.

Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées en épis.

Usage : Maison actuellement occupée.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)



Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹³ (A ENTOURER)Faible / Moyen / **(Fort)**

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / **(Dépendances dissociées)**

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
---------------------------------	-----------	----------------------	---------

¹³ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



☐	Four à pain			
☐	Fournil			
☒	Fournière		Bon	Fort
☐	Puits			
☐	Abreuvoir			
☐	Loge à cochon			
☐	Poulailler			
☐	Bergerie (borde)			
☒	Grange	1 Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
☐	Etable			
☐	Ecurie			
☐	Clôture			
☐	Autre			

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION

CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE

TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Grange de plan rectangulaire couverte d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement (en briques).	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / <u>2</u> / 3 / 4	
Volume	
Environ 140 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / Moyen / <u>Fort</u>	
REMARQUES	
Sert actuellement de lieu de stockage.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / <u>Modéré</u> / Dégradé / En ruine / Rénové	
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL	
Type d'éléments	X
Arbres	☒
Haies	☐
Cours d'eau / Plan d'eau / Fossé	☒
Remarques/Détails	
Présence de chênes remarquables et allée de platanes	
Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 25 mètres, au nord est (ruisseau de la papeterie)	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : <u>Oui</u> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
- Granges : Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt faible ; - Aléa Retrait et gonflement des argiles faible.	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : <u>Facile</u> / Difficile	
Adduction en eau potable <u>Oui</u> Non	
Electricité : <u>Existante</u> / Inexistante	
Défense incendie : <u>Assurée</u> Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,5 km – Lieu-dit Cere	
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1,4 km (élevage avicole) – Lieu-dit Cere	
Commentaires particuliers : Exploitation agricole à proximité	

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Exploitation agricole à proximité	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / <u>Fort</u>	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / <u>Fort</u>	
Changement de destination GRANGE	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / <u>NON</u>
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / <u>NON</u>



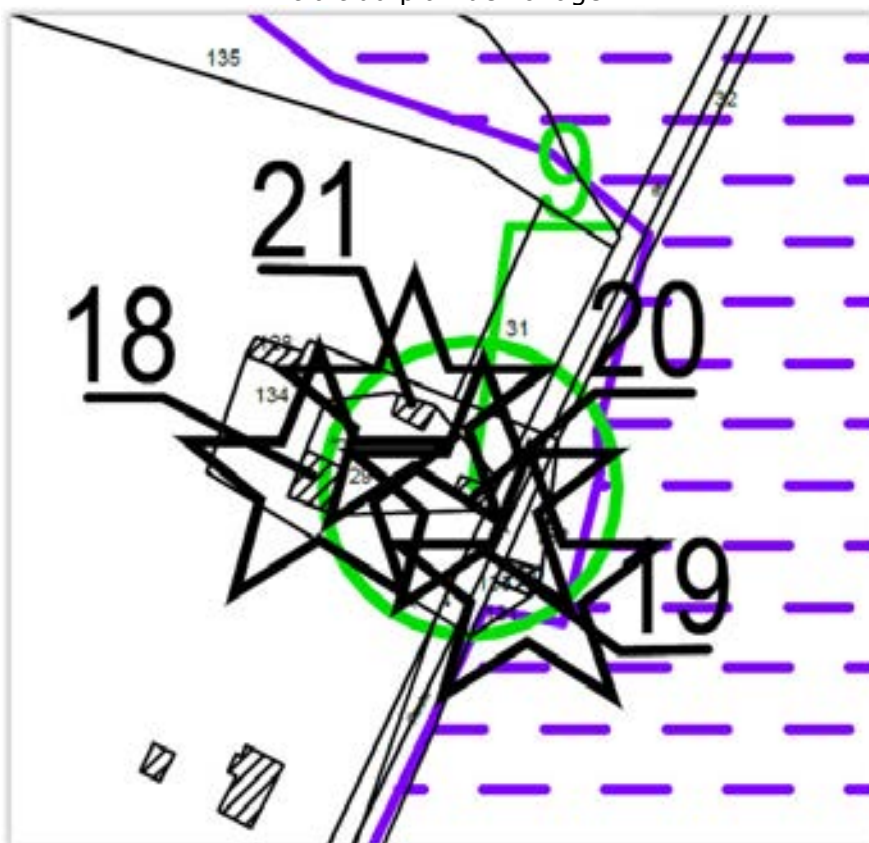
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐	Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		☒	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
		☐	Autre : Localisation incompatible avec le fonctionnement du chenil
Changement de destination FOURNIERE	Habitation, hébergement hôtelier	☒ OUI ☐ NON	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI ☒ NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐	Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
☐		Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
☐	Autre : Localisation incompatible avec le fonctionnement du chenil		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	☒ OUI ☐ NON		



FICHE n°11

Airial ARROUZERES

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°18 : protection de la maison

Etoile n°19 : protection de la grange 1

Etoile n°20 : protection de la grange 2

Etoile n°21 : protection de la grange 3

Cercle n°9 : changement de destination permis sur la grange 2



AIRIAL	FICHE n° 11	
Lieu-dit : ARROUZERES	Section et parcelles : Section E, parcelles 0128, 0129, 0130, 0131, 0132, 0133 et 0134	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		
PHOTOS		
Maison		
		
Grange 1		
		



Grange 2		Grange 3	
			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
MAISON			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
☐	Pignon		
☒	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
☒	Ossature bois		
Façade principale			
☒	Sans auvent		
☐	Auvent en position centrale		
☐	Auvent occupant la totalité de la façade		
☐	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison R + 1 couverte d'un toit à 4 eaux.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹⁴ (A ENTOURER)			
Faible / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fournil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☐	Loge à cochon		
☐	Poulailler		
☐	Bergerie (borde)		
☒	Grange	<i>3 Constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination</i>	
☐	Etable		
☐	Ecurie		
☐	Clôture		
☐	Autre		

¹⁴ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 1		
TYPE D'ARCHITECTURE		
☒	Typologie architecturale ancienne	
☐	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Grange de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical, le tout posé sur un muret de soubassement (en briques).		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / 3 / 4		
Volume		
Environ 140 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / Fort		
REMARQUES		
/		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 2		
TYPE D'ARCHITECTURE		
☒	Typologie architecturale ancienne	
☐	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement (en briques).		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / 3 / 4		
Volume		
Environ 100 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / Fort		
REMARQUES		
Usage actuel : probablement stockage.		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 3		
TYPE D'ARCHITECTURE		
☒	Typologie architecturale ancienne	
☐	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical. Très dégradé.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / 3 / 4		
Volume		
Environ 100 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / Fort		
REMARQUES		
/		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☐	
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 350 mètres, à l'est (ruisseau de mollevielle)



ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : ☒ Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris : - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt faible.	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : ☒ Facile / Difficile	
Adduction en eau potable : ☒ Oui / Non	
Electricité : ☒ Existante / Inexistante	
Défense incendie : ☒ Assurée / Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1 km - Lieu-dit Petit Nerthe	
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km - Lieu-dit Petit Nerthe	
Commentaires particuliers : /	

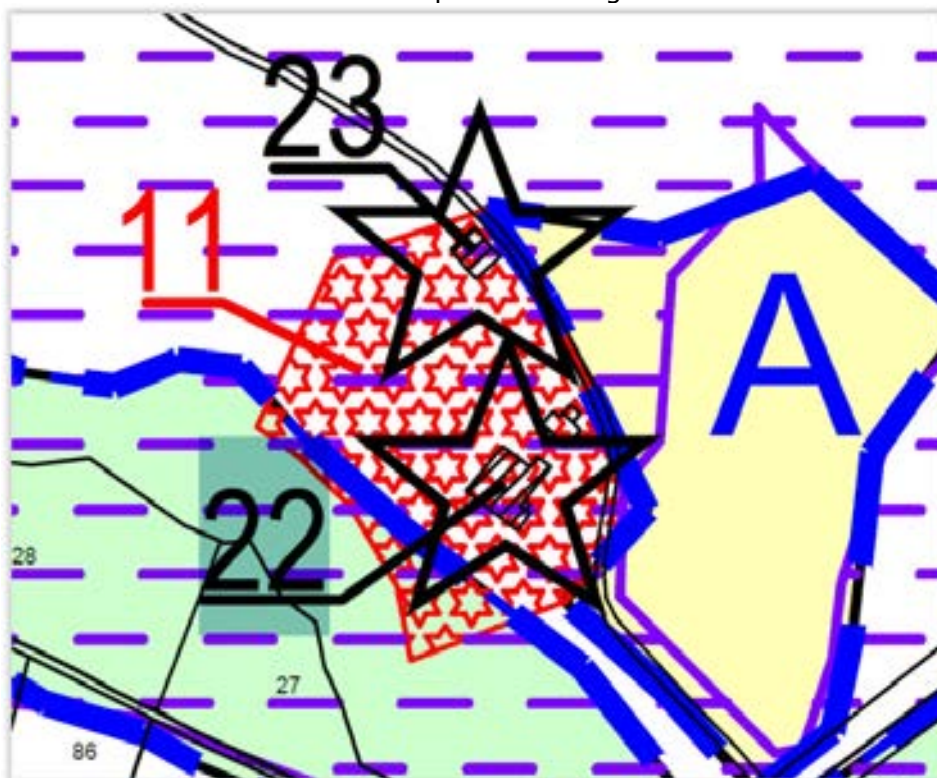
SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Pas de contrainte agricole particulière	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / ☒ Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / ☒ Fort	
Changement de destination GRANGE 1	Habitation, hébergement hôtelier	☒ OUI / ☒ NON
	Autre qu'un nouveau logement	☒ OUI / ☒ NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
☒ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
Autre		
Changement de destination GRANGE 2	Habitation, hébergement hôtelier	☒ OUI / ☒ NON
	Autre qu'un nouveau logement	☒ OUI / ☒ NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
☐ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
Autre		
Changement de destination GRANGE 3	Habitation, hébergement hôtelier	☒ OUI / ☒ NON
	Autre qu'un nouveau logement	☒ OUI / ☒ NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
☒ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
Autre		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	☒ OUI / ☒ NON	

12.2.3.2. PATRIMOINE SANS CHANGEMENT DE DESTINATION

FICHE n°12

Airial CAPDET

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°22 : protection de la maison

Etoile n°23 : protection de la grange

Surface n°11 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL	FICHE n° 12	
Lieu-dit : CAPDET	Section et parcelles : Section AS, parcelle 0026	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Grange Loge à cochons Maison
PHOTOS		
Maison d'habitation		
		
		
Grange		
		



Loge à cochons



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☐	Pignon
☒	Gouttereau

Structure (à cocher)

☒	Ossature bois
-------------------------------------	---------------

Façade principale

☐	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☒	Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / **3** / 4

REMARQUES

Maison de plan rectangulaire en R+combles ; couverte d'un toit à 3 eaux.
 Avant-toit porté par des contrefiches. Façade composée d'un colombage et de remplissages en briques posées en épis (très abimée).
 Muret de soubassement.
 Usage actuel : Maison non occupée.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / **Dégradé** / En ruine / RénovéINTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹ (A ENTOURER)Faible / Moyen / **Fort**

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / **Dépendances dissociées**

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fornil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☒	Loge à cochon	Toit en partie en tôles	Dégradé
☐	Poulailler		
☐	Bergerie (borde)		
☒	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
☐	Etable		
☐	Ecurie		
☐	Clôture		
☐	Autre		

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION

CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : **GRANGE**

TYPE D'ARCHITECTURE

☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente

¹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



Détails particuliers (modes de construction...)	
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical. Construction en chêne et pin	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / <u>2</u> / 3 / 4	
Volume	
Environ 75 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / Moyen / <u>Fort</u>	
REMARQUES	
Patrimoine très dégradé à revaloriser.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / <u>Dégradé</u> / En ruine / Rénové	
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL	
Type d'éléments	X
Arbres	☒
Haies	☐
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒
REMARQUES/Détails	
Présence de chênes remarquables	
Cours d'eau en limite de parcelle	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : <u>Oui</u> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
- Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Risques naturels : Zone d'aléa retrait gonflement des argiles faible et zone d'aléa feux de forêt ; - Relief relativement accidenté.	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : <u>Facile</u> / Difficile → desservi par chemin DFCL (naturel / gravée)	
Adduction en eau potable : <u>Oui</u> / Non	
Electricité : <u>Existante</u> / Inexistante	
Défense incendie : <u>Assurée</u> / Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,1 km – Lieu-dit Chiouleben	
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km (Pisciculture) – Lieu-dit Chiouleben	
Commentaires particuliers : Exploitation agricole en limite de parcelle (culture de maïs) : chemin d'accès emprunté par engins agricoles	

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte particulière	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / <u>Fort</u>	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / <u>Fort</u>	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / <u>NON</u>
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / <u>NON</u>
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole		
	☒ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
	☐ Autre	
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	<u>OUI</u> / NON	



FICHE n°13

Airial JEANTIC

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°24 : protection de la maison d'habitation ancienne

Etoile n°25 : protection de la maison récente

Etoile n°26 : protection de la loge à cochons

Surface n°12 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL		FICHE n°13	
Lieu-dit : JEANTIC		Section et parcelles : Section AT, parcelles 0026, 0095, 0098	
SITUATION GEOGRAPHIQUE			
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE		A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Loge à cochons Maison d'habitation 2 Maison d'habitation 1 Poulailler Maison récente	
PHOTOS			
Maison d'habitation 1			
			
Ancienne étable rénovée en maison		Maison d'habitation récente	
			
Loge à cochons		Poulailler	
			



ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION	
MAISON D'HABITATION ANCIENNE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
☐	Pignon
☒	Gouttereau
Structure (à cocher)	
☒	Ossature bois
Façade principale	
☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☒	Auvent partiel
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
REMARQUES	
Avant-toit porté par des contrefiches. Façade composée d'un colombage et de remplissages en briques posées à plat. Muret de soubassement. Petite grange directement associée à la maison. Usage actuel : Maison actuellement inoccupée.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ² (A ENTOURER)	
Faible / Moyen / Fort	
MAISON D'HABITATION RECENTE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
☐	Pignon
☒	Gouttereau
Structure (à cocher)	
☐	Ossature bois
Façade principale	
☐	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
REMARQUES	
Usage actuel : Maison actuellement occupée. Maison typique des années 30.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)	
Faible / Moyen / Fort	
MAISON D'HABITATION 2	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
☐	Pignon
☒	Gouttereau
Structure (à cocher)	
☐	Ossature bois
Façade principale	
☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / 4	
REMARQUES	
Enduit à la chaux. Encadrement de baies en briques	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	

² On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



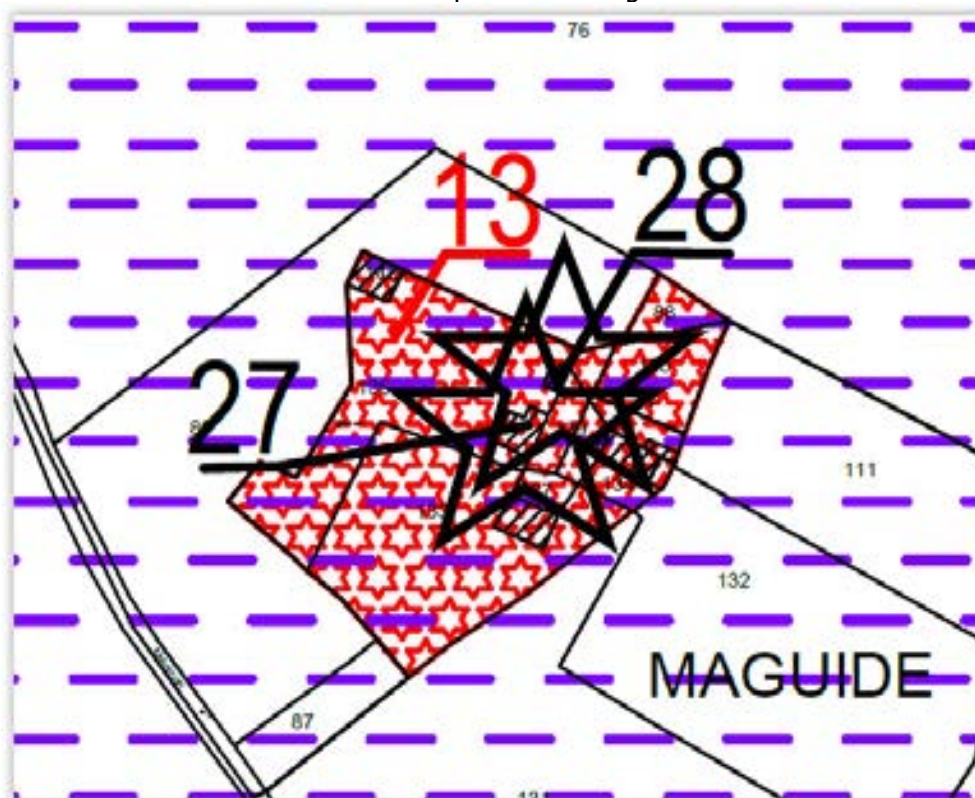
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)			
Faible / <u>Moyen</u> / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐ Four à pain			
☐ Fournil			
☐ Fournière			
☐ Puits			
☐ Abreuvoir			
☒ Loge à cochon		Modéré	Fort
☒ Poulailier		Modéré	Moyen
☐ Bergerie (borde)			
☐ Grange			
☐ Etable			
☐ Ecurie			
☐ Clôture			
☐ Autre			
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	X	Remarques/Détails	
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables en bordure de la piste DFCI	
Haies	☐		
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒		
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX			
Présence : <u>Oui</u> / Non			
Remarques : Aerial concerné par deux aléas naturels : aléa feux de forêt d'intensité modérée, aléa retrait et gonflement des argiles d'intensité faible			
DESSERTE EN RESEAUX			
Accessibilité au réseau routier : <u>Facile</u> / Difficile → Desservi par piste DFCI gravée et empierrée			
Adduction en eau potable : <u>Oui</u> / Non			
Electricité : <u>Existante</u> / Inexistante			
Défense incendie : <u>Assurée</u> / Non assurée			
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement			
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE			
Distance avec :			
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,2 km – Lieu-dit Chiouleben			
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km (Pisciculture) – Lieu-dit Chiouleben			
Commentaires particuliers : /			

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte particulière	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / <u>Fort</u>	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / <u>Fort</u>	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / <u>NON</u>
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / <u>NON</u>
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		☐ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
☒ Autre : Aucun bâtiment concerné par étude de changement de destination		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	<u>OUI</u> / NON	

FICHE n°14

Airial MAGUIDE

Extrait du plan de zonage :

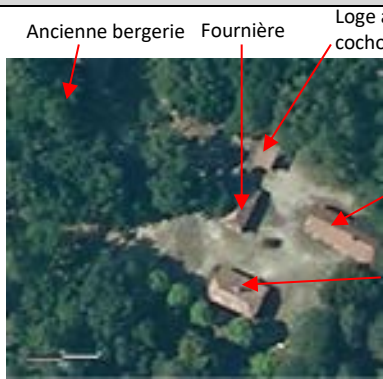


Etoile n°27 : protection de la fourrière

Etoile n°28 : protection de la loge à cochons

Surface n°13 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL	Numéro de l'airial : 20	Fiche n°6
Lieu-dit : MAGUIDE	Section et parcelles : Section G, parcelles 0133, 0134, 0135, 136, 138, 139 et 140	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Ancienne bergerie Fournière Loge à cochons Grange Maison
PHOTOS		
Maison d'habitation		
 		
Fournière		
 		
Ancienne bergerie		
 		



Grange		Loge à cochons avec Poulailier aménagé au-dessus		
				
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION				
TYPE D'ARCHITECTURE				
Façade principale (à cocher)				
☐	Pignon			
☒	Gouttereau			
Structure (à cocher)				
☒	Ossature bois			
Façade principale				
☒	Sans auvent			
☐	Auvent en position centrale			
☐	Auvent occupant la totalité de la façade			
☐	Auvent partiel (moderne)			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / 2 / 3 / <u>4</u>				
REMARQUES				
Maison actuellement occupée. Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées en épis. Couverture en tuiles méridionales. Muret de soubassement.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL³ (A ENTOURER)				
Faible / <u>Moyen</u> / Fort				
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>				
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET	
☐	Four à pain			
☐	Fornil			
☒	Fournière	Appentis récent sur façade Est du bâtiment	Rénové	Fort
☐	Puits			
☐	Abreuvoir			
☒	Loge à cochon	Grillage au-dessus de la loge à cochon indiquant vraisemblablement l'aménagement passé d'un poulailier	Modéré	Fort
☒	Poulailier			
☒	Bergerie	Ancienne bergerie vraisemblablement réaménagée en garage ; faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
☒	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
☐	Etable			
☐	Ecurie			
☐	Clôture			
☐	Autre			

³ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION	
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : ANCIENNE BERGERIE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Ancienne bergerie rénovée. Ouvertures étroites et peu nombreuses.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / (2) / 3 / 4	
Volume	
Environ 110 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
(Faible) / Moyen / Fort	
REMARQUES	
Typologie architecturale d'une ancienne bergerie (porte charretière, plan rectangulaire, volume) mais rénovation ayant entraîné une dégradation de l'intérêt patrimonial et architectural (prise en considération relative des principaux caractères de l'habitat ancien : absence de bardage). Utilisation actuelle potentielle : garage.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / (Rénové)	
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION	
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Grange rénovée. Portes charretières.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / (2) / 3 / 4	
Volume	
Environ 110 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / (Moyen) / Fort	
REMARQUES	
Typologie architecturale d'une ancienne grange mais rénovation ayant entraîné une dégradation de l'intérêt patrimonial et architectural (prise en considération relative des principaux caractères de l'habitat ancien et installation d'une gouttière).	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / (Rénové)	
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL	
Type d'éléments	Remarques/Détails
Arbres	☒
Haies	☐
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☐
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : (Oui) Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) : - Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris.	
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : (Facile) / Difficile → Desservi par piste forestière (DFCI) en sol naturel	
Adduction en eau potable (Oui) / Non	
Electricité : (Existante) / Inexistante	
Défense incendie : (Assurée) / Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec : - Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,2 km – Lieu-dit Les Anious - Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1,2 km (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anious	



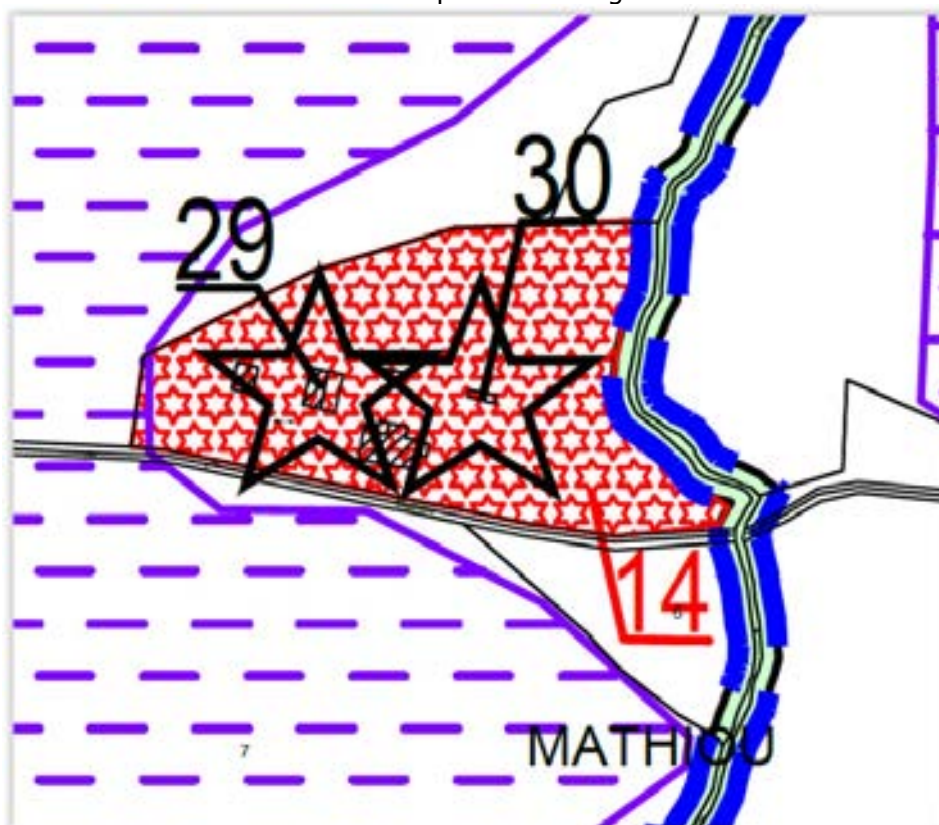
SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort	
Changement de destination de l'ancienne bergerie	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		☒ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
☐ Autre		
Changement de destination de la grange	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		☒ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
☐ Autre		
Protection au titre de l'article L.151-19	☒ OUI / ☐ NON Élément concerné : Fourrière, espace d'airial (chênes, ...)	



FICHE n°15

Airial MATHIOU

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°29 : protection de la grange

Etoile n°30 : protection du four à pain

Surface n°14 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL	Fiche n°15	
Lieu-dit : MATHIOU	Section et parcelles : Section BI, parcelle 0005	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		Chenil Grange Loge à cochons Four à pain Maison
PHOTOS		
Maison d'habitation		
Grange		
Loge à cochons		Four à pain



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION				
TYPE D'ARCHITECTURE				
Façade principale (à cocher)				
☒	Pignon			
☐	Gouttereau			
Structure (à cocher)				
☐	Ossature bois			
Façade principale				
☐	Sans auvent			
☐	Auvent en position centrale			
☐	Auvent occupant la totalité de la façade			
☒	Auvent partiel (modernes)			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <u>2</u> / 3 / 4				
REMARQUES				
Maison R + combles de plan rectangulaire couverte d'un toit à 2 eaux, façade principale sur mur pignon. Enduit à la chaux. Chaînage d'angle en pierre. Extensions récentes. Maison actuellement occupée par le propriétaire.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁴ (A ENTOURER)				
Faible / <u>Moyen</u> / Fort				
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>				
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET	
☒	Four à pain	Couvert par toit en appentis, ouvert sur 3 côtés	Rénové	Fort
☐	Fournil			
☐	Fournière			
☐	Puits			
☐	Abreuvoir			
☒	Loge à cochon		Rénové	Moyen
☐	Poulailler			
☐	Bergerie (borde)			
☒	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
☐	Etable			
☐	Ecurie			
☐	Clôture			
☒	Autre	Présence d'un chenil (construction récente)		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE				
TYPE D'ARCHITECTURE				
☒	Typologie architecturale ancienne			
☐	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				
Grange-charretterie de plan rectangulaire allongé en R+1. Murs en maçonnerie au rez-de-chaussée et en bardage vertical à l'étage. Toiture dissymétrique (extension latérale). Extrusion latérale du volume : présence d'une galerie ouverte à 3 travées.				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <u>2</u> / 3 / 4				
Volume				
Environ 130 m ² (Soustraction partielle du volume du fait de l'extrusion latérale)				
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)				
Faible / Moyen / <u>Fort</u>				
REMARQUES				
/				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové				

⁴ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



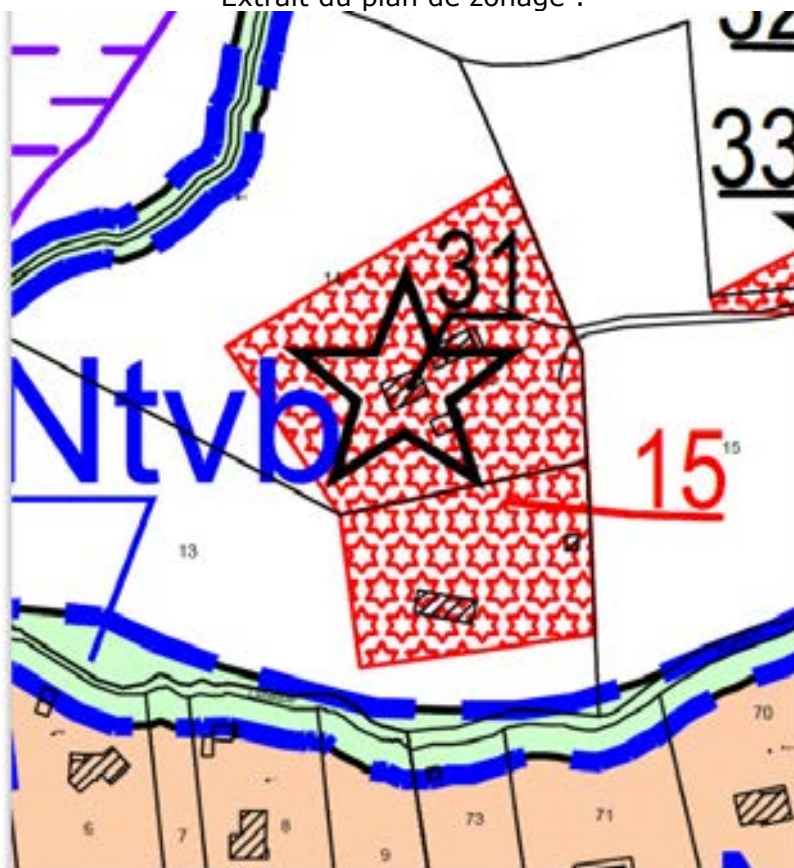
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables
Haies	☒	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 30 mètres, à l'est
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : ☒ Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : ☒ Facile / Difficile → Desservi par piste forestière (DFCI) en sol naturel		
Adduction en eau potable ☒ Oui / Non		
Electricité : ☒ Existante / Inexistante		
Défense incendie : ☒ Assurée / Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,2 km – Lieu-dit Les Anious		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1,2 km (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anious		
Commentaires particuliers : Présence d'un chenil sur la parcelle		

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Contrainte liée à la présence du chenil (périmètre d'isolement de 150 mètres)	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen ☒ Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen ☒ Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI ☒ NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI ☒ NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
☒ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
☒ Autre : Localisation incompatible avec le fonctionnement du chenil		
Protection au titre de l'article L.151-19	☒ OUI / NON Eléments concernés : Grange (nécessité de refaire la couverture avec des tuiles canal), espace d'airial	

FICHE n°16

Airial LABAT

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°31 : protection de la maison 1

Surface n°15 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL	FICHE n°16	
Lieu-dit : LABAT	Section et parcelles : Section BI, parcelles 0013, 0014	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Maison 1 Grange Cabane Maison 2
PHOTOS		
Maison d'habitation 1		
		
Maison d'habitation 2		
		
Grange	Cabane	
		



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
MAISON D'HABITATION 1			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
☐	Pignon		
☒	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
☐	Ossature bois		
Façade principale			
☒	Sans auvent		
☐	Auvent en position centrale		
☐	Auvent occupant la totalité de la façade		
☐	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / <u>4</u>			
REMARQUES			
Maison R + combles, en plan rectangulaire. Enduit à la chaux. Encadrement en briques. Chaînage d'angle en pierre. Présence de fenêtres de toit Velux et menuiseries blanches. Maison actuellement occupée.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁵ (A ENTOURER)			
Faible / <u>Moyen</u> / <u>Fort</u>			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
MAISON D'HABITATION 2			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
☒	Pignon		
☐	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
☐	Ossature bois		
Façade principale			
☐	Sans auvent		
☐	Auvent en position centrale		
☒	Auvent occupant la totalité de la façade avant		
☐	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / <u>4</u>			
REMARQUES			
Ancienne grange réhabilitée en maison d'habitation. Maison R + combles, en plan rectangulaire. Murs en bardage vertical. Maison actuellement occupée de façon saisonnière.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)			
Faible / <u>Moyen</u> / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fornil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☐	Loge à cochon		
☐	Poulailler		
☐	Bergerie (borde)		

⁵ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



☒	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
☐	Etable		
☐	Ecurie		
☐	Clôture		
☒	Autre	Cabane	Rénové Faible

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION

CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE

TYPE D'ARCHITECTURE

☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente

Détails particuliers (modes de construction...)

Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon.
Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical.
Usage actuel : lieu de stockage divers.

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / 4

Volume

Environ 150 m²

Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)

Faible / Moyen / Fort

REMARQUES

Présence de petites extensions récentes.
Particularité : basse.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒	Cours d'eau en limite de parcelle au sud (ruisseau de Saunus)

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Présence : Oui / Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris.

Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)

DESSERTE EN RESEAUX

Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile
Adduction en eau potable : Oui / Non
Electricité : Existante / Inexistante
Défense incendie : Assurée / Non assurée
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement

PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE

Distance avec :
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 850 mètres – Lieu-dit Lesclaous
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1,1 km (Elevage avicole) – Lieu-dit Petit Pey

Commentaires particuliers : /

SYNTHESE DE L'ANALYSE

Niveau d'équipement en réseaux	Bon
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / <u>Moyen</u> / Fort
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / <u>Fort</u>

Changement de destination GRANGE	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
☐ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
☒ Autre : Hauteur non cohérente avec un projet d'habitation (trop basse)		

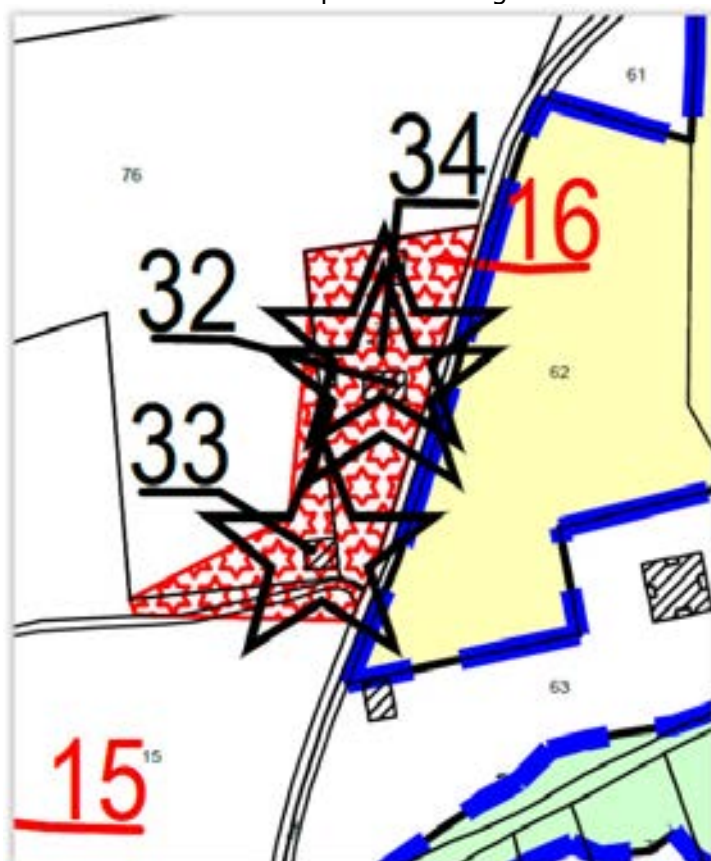
Protection au titre de l'article L.151-19	<u>OUI</u> / NON Eléments concernés : Eléments végétaux
--	---



FICHE n°17

Airial LABAT

Extrait du plan de zonage :



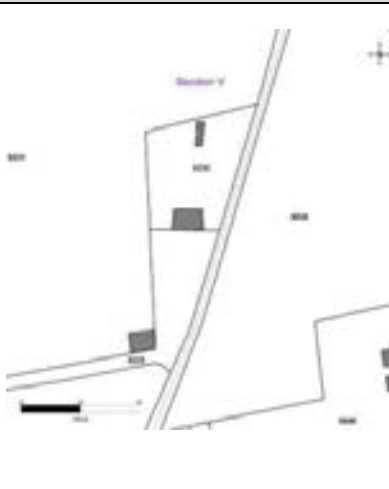
Etoile n°32 : protection de la maison d'habitation

Etoile n°33 : protection de l'écurie

Etoile n°34 : protection du puits

Surface n°16 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL	FICHE n°17	
Lieu-dit : LABAT	Section et parcelles : Section BI, parcelles 0015, 0075, 0076	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Poulailier Puits Ecurie Maison d'habitation
PHOTOS		
Maison d'habitation		
 		
 		
Ecurie		
 		
Poulailier	Puits	



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☐	Pignon
☒	Gouttereau

Structure (à cocher)

☒	Ossature bois
-------------------------------------	---------------

Façade principale

☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel (moderne)

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / **(4)**

REMARQUES

Maison en R + 1, avant-toit porté par des contrefiches. Façade composée d'un colombage et de remplissage en briques posées en épis.
Muret de soubassement partiel.
Couverture en tuiles canal disparue.
Maison actuellement occupée.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / **(Modéré)** / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁶ (A ENTOURER)

Faible / Moyen / **(Fort)**

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / **(Dépendances dissociées)**

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fornil		
☐	Fournière		
☒	Puits	Actuellement utilisé comme parterre de fleurs	Dégradé
☐	Abreuvoir		
☐	Loge à cochon		
☒	Poulailler	Toit en tôles	Dégradé
☐	Bergerie (borde)		Faible
☐	Grange		
☐	Etable		
☒	Ecurie	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
☐	Clôture		
☐	Autre		

⁶ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



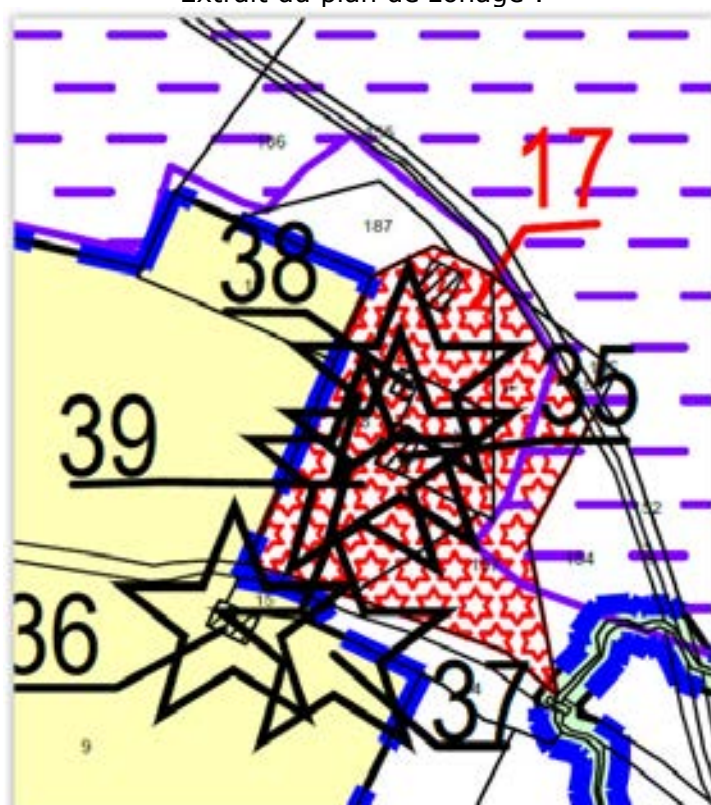
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : ECURIE		
TYPE D'ARCHITECTURE		
☒	Typologie architecturale ancienne	
☐	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Grange à plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Remplissage en bardage horizontal. Muret de soubassement.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / (2) / 3 / 4		
Volume		
Environ 80 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / (Fort)		
REMARQUES		
Actuellement utilisée comme écurie (prairie à proximité immédiate)		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☐	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 90 mètres, au sud (ruisseau de Saunus)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : (Oui) Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;		
- Aléa Feux de forêt.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : (Facile) / Difficile		
Adduction en eau potable (Oui) Non		
Electricité : (Existante) / Inexistante		
Défense incendie : (Assurée) Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 850 mètres – Lieu-dit Lesclaous		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1,1 km (Elevage avicole) – Lieu-dit Petit Pey		
Commentaires particuliers : Prairie à proximité directe.		

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte.	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen (Fort)	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen (Fort)	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI (NON)
	Autre qu'un nouveau logement	OUI (NON)
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
☒ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
☒ Autre : Utilisation « agricole » actuelle de la grange (prairie/écurie)		
Protection au titre de l'article L.151-19	(OUI) NON Élément concerné : Maison d'habitation, puits, écurie, espace d'airial	

FICHE n°18

Airial PLAN

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°35 : protection de la Maison 2, récente

Etoile n°36 : protection de la grange

Etoile n°37 : protection de l'écurie

Etoile n°38 : protection de la fourrière

Etoile n°39 : protection du puits

Surface n°17 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL		Fiche n°18
Lieu-dit : PLAN	Section et parcelles : Section D, parcelles 0014, 0015, 0017 et 0018	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Maison d'habitation 1 Fournière Maison d'habitation 2 Puits Grange Ecurie
PHOTOS		
Maison d'habitation 1		
		
Maison d'habitation 2		
		
Grange		
		



Fournière	Ecurie	Puits
ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION		
MAISON D'HABITATION 1		
TYPE D'ARCHITECTURE		
Façade principale (à cocher)		
☒	Pignon	
☐	Gouttereau	
Structure (à cocher)		
☐	Ossature bois	
Façade principale		
☒	Sans auvent	
☐	Auvent en position centrale	
☐	Auvent occupant la totalité de la façade	
☐	Auvent partiel	
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / (3) / 4		
REMARQUES		
Maison actuellement occupée par le propriétaire.		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁷ (A ENTOURER)		
(Faible) / Moyen / Fort		
MAISON D'HABITATION RECENTE		
TYPE D'ARCHITECTURE		
Façade principale (à cocher)		
☐	Pignon	
☒	Gouttereau	
Structure (à cocher)		
☒	Ossature bois	
Façade principale		
☒	Sans auvent	
☐	Auvent en position centrale	
☐	Auvent occupant la totalité de la façade	
☐	Auvent partiel	
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / (2) / 3 / 4		
REMARQUES		
Maison R + combles avec uniquement façade principale composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posée à plat. Muret de soubassement.		
Usage : Maison actuellement occupée par le locataire.		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁸ (A ENTOURER)		
Faible / Moyen / (Fort)		

⁷ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / ~~Dépendances dissociées~~

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐ Four à pain			
☐ Fournil			
☒ Fournière		Bon	Fort
☒ Puits	Envahi par la végétation	Modéré	Fort
☐ Abreuvoir			
☐ Loge à cochon			
☐ Poulailier			
☐ Bergerie			
☒ Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
☐ Etable			
☒ Ecurie		Bon	Fort
☐ Clôture			
☐ Autre			

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE

TYPE D'ARCHITECTURE

☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente

Détails particuliers (modes de construction...)

Plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon
Remplissage en bardage vertical

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / **3** / 4

Volume

Environ 110 m²

Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)

Faible / Moyen / **Fort**

REMARQUES

Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon.
Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement.
Usage : Actuellement utilisée comme grange de stockage du matériel agricole.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒	Cours d'eau (S4201040) à environ 100 mètres à l'est

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Présence : **Oui** Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :
- Gîte potentielle pour les chauves-souris

Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)

DESSERTE EN RESEAUX

Accessibilité au réseau routier : **Facile** / DifficileAdduction en eau potable : **Oui** NonElectricité : **Existante** / InexistanteDéfense incendie : **Assurée** / Non assurée

Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement

PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE

Distance avec :

- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 500 mètres – Lieu-dit Laffiton

- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km (Elevage avicole)

Commentaires particuliers : Exploitation agricole en limite de parcelle (culture de maïs et légumes)

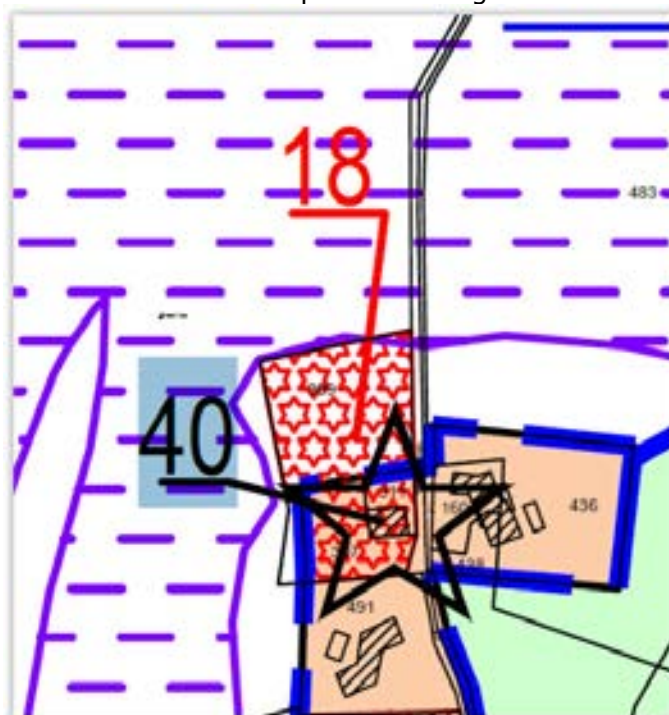


SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Airial non situé à proximité d'un bâtiment d'élevage mais à grange utilisée pour l'exploitation agricole située en limite de parcelle	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen (Fort)	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen (Fort)	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / (NON)
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / (NON)
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	Bâtiment non desservi par les réseaux
		Secteur inapte à l'assainissement individuel
		Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole Précision : Grange actuellement utilisée pour l'exploitation agricole située à proximité
Protection au titre de l'article L.151-19	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
	(OUI) NON	

FICHE n°19

Airial BEDERREDE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°40 : protection de la maison

Surface n°18 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL		FICHE n°19
Lieu-dit : BEDERREDE	Section et parcelles : Section A, parcelles 0307, 0309 et 0311	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		Loge à cochons  Maison
PHOTOS		
Maison d'habitation		
		
		
Loge à cochons		



ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION

MAISON D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☐	Pignon
☒	Gouttereau
Structure (à cocher)	
☒	Ossature bois
Façade principale	
☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / **(3)** / 4

REMARQUES

Maison actuellement habitée ou louée de façon saisonnière.
 3 façades composées d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées en épis.
 Couverture en tuiles méridionale.
 Muret de soubassement.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / **Rénové**INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁹ (A ENTOURER)Faible / Moyen / **Fort**

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / **Dépendances dissociées**

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fornil		
☐	Fornière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☒	Loge à cochon	Modéré	Modéré
☐	Poulailler		
☐	Bergerie		
☐	Grange		
☐	Etable		
☐	Ecurie		
☐	Clôture		
☐	Autre		

ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Type d'éléments	X	Remarques/Détails
-----------------	---	-------------------

⁹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



Arbres	☒	Présence de chênes remarquables
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☐	Cours d'eau à environ 120 mètres à l'est (ruisseau de cap-coste)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt faible à modéré.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile		
Adduction en eau potable : Oui Non		
Electricité : Existante / Inexistante		
Défense incendie : Assurée / Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,1 km – Lieu-dit Petit Pey		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 800 mètres (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anious		
Commentaires particuliers : /		

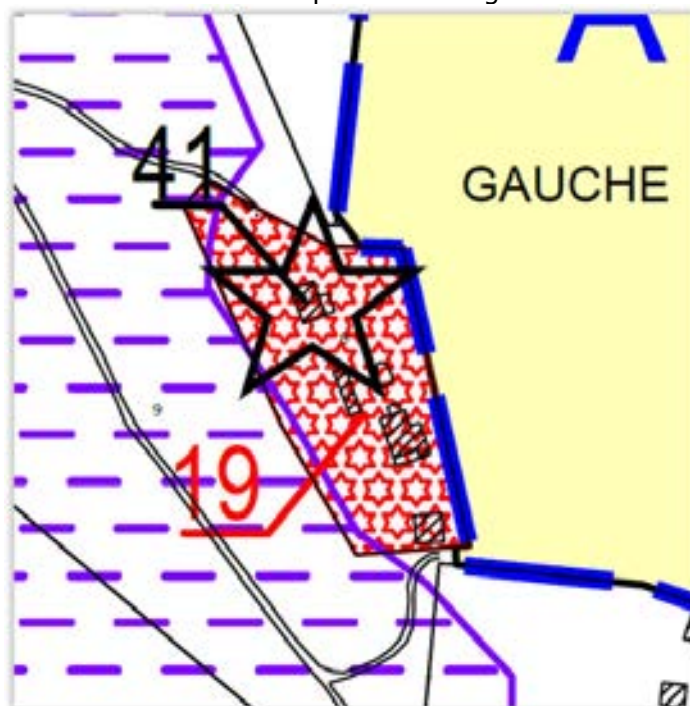
SYNTHESE DE L'ANALYSE	
Niveau d'équipement en réseaux	Bon
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte particulière
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen (Fort)
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen (Fort)
Changement de destination	Aucun bâtiment susceptible d'un changement de destination et ayant fait l'objet d'une étude spécifique
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI NON Nécessité de restaurer la couverture avec des tuiles canal.
Préconisations	Dans le cadre d'un projet de densification ou d'urbanisation du site, il devra se faire dans un cadre bien précis qui visera, à conserver les clôtures traditionnelles, à conserver les arbres à hautes tiges qui participent à la qualité paysagère du site, et à prévoir une distance importante entre chaque bâtiment, dans le but de conserver un espace aéré et planté, de qualité



FICHE n°20

Airial LAFITTE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°41 : protection de la maison 1

Surface n°19 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL		FICHE n° 20	
Lieu-dit : LAFFITTE		Section et parcelles : Section AY, parcelle 0008	
SITUATION GEOGRAPHIQUE			
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE		A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
			
PHOTOS			
Maison d'habitation 1			
			
Maison d'habitation 2			
			
Maison d'habitation 3			
			



ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION	
MAISON D'HABITATION 1	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
☐	Pignon
☒	Gouttereau
Structure (à cocher)	
☒	Ossature bois
Façade principale	
☐	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☒	Auvent partiel (moderne)
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / <u>4</u>	
REMARQUES	
Maison R + combles de plan rectangulaire couverte d'un toit à 4 eaux ; façade principale sur mur longitudinal. Façade composé d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Particularité : avant-toit porté par des contrefiches.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ¹⁰ (A ENTOURER)	
Faible / Moyen / <u>Fort</u>	
MAISON D'HABITATION 2	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
☒	Pignon
☐	Gouttereau
Structure (à cocher)	
☒	Ossature bois
Façade principale	
☐	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☒	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel (moderne)
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / <u>2</u> / 3 / 4	
REMARQUES	
/	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>	
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)	
Faible / <u>Moyen</u> / Fort	
MAISON D'HABITATION 3	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
☐	Pignon
☐	Gouttereau
Structure (à cocher)	
☒	Ossature bois
Façade principale	
☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel (moderne)
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / <u>4</u>	
REMARQUES	
/	

¹⁰ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



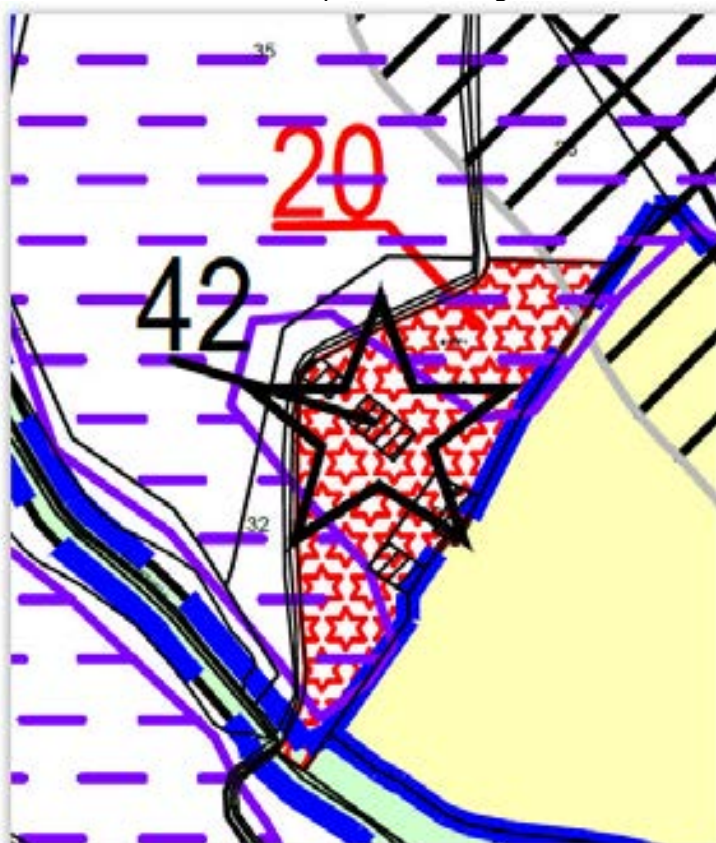
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)			
Faible / <u>Moyen</u> / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐ Four à pain			
☐ Fournil			
☐ Fournière			
☐ Puits			
☐ Abreuvoir			
☐ Loge à cochon			
☐ Poulailier			
☐ Bergerie (borde)			
☐ Grange			
☐ Etable			
☐ Ecurie			
☐ Clôture			
☒ Autre	Piscine		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	X	Remarques/Détails	
Arbres	☒	Présence de châtaigner	
Haies	☒		
Cours d'eau / Plan d'eau / Fossé	☐	Plus proche cours d'eau : 210 mètres à l'est (ruisseau de la papeterie, classé Natura 2000)	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX			
Présence : <u>Oui</u> / Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :			
- Aléa sismique faible ;			
- Aléa feux de forêt faible à modéré			
Remarques : /			
DESSERTE EN RESEAUX			
Accessibilité au réseau routier : <u>Facile</u> / Difficile			
Adduction en eau potable : <u>Oui</u> / Non			
Electricité : <u>Existante</u> / Inexistante			
Défense incendie : <u>Assurée</u> / Non assurée			
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement			
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE			
Distance avec :			
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1,4 km – Lieu-dit Frèches			
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 1 km (élevage avicole) – Lieu-dit Frèches			
Commentaires particuliers : Terre agricole en limite de parcelle			

SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux		Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole		Terre agricole en limite de parcelle	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti		Faible / Moyen / <u>Fort</u>	
Enjeux environnementaux		<u>Faible</u> / Moyen / Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / <u>NON</u>	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / <u>NON</u>	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐	Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
☐	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
☒	Autre : Aucun bâtiment concerné par étude de changement de destination		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L. 151-19	<u>OUI</u> / NON Espace d'airial, dont châtaigniers		

FICHE n°21

Airial LEBIGNE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°42 : protection de la maison d'habitation

Surface n°20 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL		FICHE n° 21
Lieu-dit : LEBIGNE	Section et parcelles : Section K, parcelles 0030 et 0031	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Garage Maison d'habitation Grange Ruines
PHOTOS		
Vue d'ensemble		
		
Maison d'habitation		
		



Grange



Ruines



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)



Pignon



Gouttereau

Structure (à cocher)



Ossature bois

Façade principale



Sans auvent



Auvent en position centrale



Auvent occupant la totalité de la façade



Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / 4

REMARQUES

Maison R + combles, actuellement occupée.
Enduit à la chaux. Encadrement de baies et chaînage d'angle en brique.
Couverture en tuiles de Marseille.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon

Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹¹ (A ENTOURER)

Faible

Moyen / Fort

¹¹ On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐ Four à pain			
☐ Fournil			
☐ Fournière			
☐ Puits			
☐ Abreuvoir			
☐ Loge à cochon			
☐ Poulailier			
☐ Bergerie (borde)			
☒ Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
☐ Etable			
☐ Ecurie			
☐ Clôture			
☒ Autre	Présence d'un garage		
	Présence de ruines		

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE		
TYPE D'ARCHITECTURE		
☒	Typologie architecturale ancienne	
☐	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Ouvertures récentes.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / <u>3</u> / 4		
Volume		
Environ 140 m ² (Soustraction partielle du volume du fait de l'extrusion latérale)		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / <u>Moyen</u> / Fort		
REMARQUES		
Actuellement utilisée comme bâtiment de stockage		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒	Présence d'un cours d'eau (S4201070) à une distance d'environ 50 mètres, au sud
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : <u>Oui</u> / Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible ; - Aléa feux de forêt faible à modéré.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : <u>Facile</u> / Difficile		
Adduction en eau potable : <u>Oui</u> / Non		
Electricité : <u>Existante</u> / Inexistante		
Défense incendie : <u>Assurée</u> / Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 1 km – Lieu-dit Houdin - Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 700 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Lecoume		
Commentaires particuliers : /		

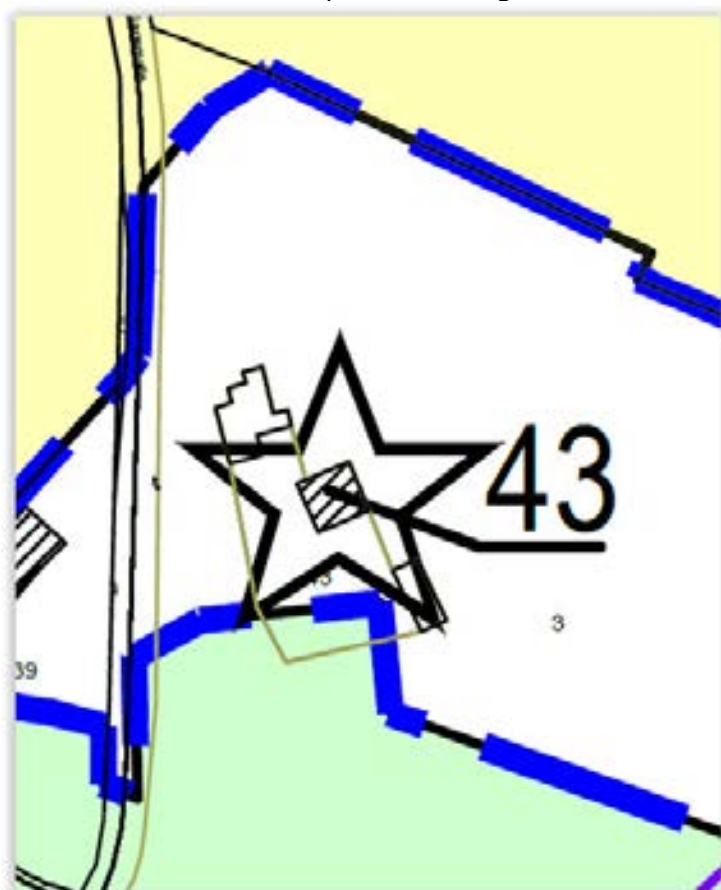


SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte vis-à-vis de l'activité agricole	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		☒ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
☐ Autre		
Protection au titre de l'article L.151-19°	OUI / NON Eléments concernés : Maison et éléments végétaux	

FICHE n°22

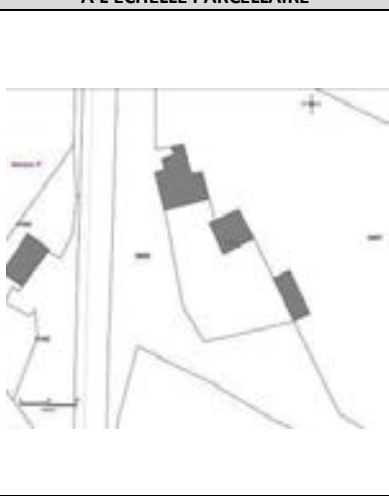
Airial TRIN

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°43 : protection de la maison d'habitation



AIRIAL	FICHE n° 22	
Lieu-dit : TRIN	Section et parcelles : Section BC, parcelles 0003, 0043	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	Maison d'habitation    Fournière en ruines Ecurie en ruines
PHOTOS		
Maison d'habitation		
 		
Fournière en ruines		
		



Ancienne écurie en ruines



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)



Pignon



Gouttereau

Structure (à cocher)



Ossature bois

Façade principale



Sans auvent

Auvent en position centrale

Auvent occupant la totalité de la façade

Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / ② / 3 / 4

REMARQUES

Maison actuellement occupée, en cours de rénovation.

Maison de plan rectangulaire en R + combles, couverte d'un toit à 2 eaux.

Avant-toit porté par des contrefiches. Façade composée d'un colombage et de remplissage en briques posées en épis (en cours de rénovation).

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové (en cours)INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹ (A ENTOURER)Faible / Moyen / Fort

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / Dépendances dissociées

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐ Four à pain			
☐ Fournil			
☒ Fournière	En partie en ruine (rénovation prévue en garage)	En ruine	Fort
☐ Puits			
☐ Abreuvoir			

¹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



☐	Loge à cochon			
☐	Poulailler			
☐	Bergerie (borde)			
☐	Grange			
☐	Etable			
☒	Ecurie		En ruine	Faible
☐	Clôture			
☐	Autre			

ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☐	
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 80 mètres, au sud-ouest (S4210530)

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Présence : ☒ Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :

- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;
- Aléa sismique faible ;
- Aléa Feux de forêt faible à modéré.

Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)

DESSERTE EN RESEAUX

Accessibilité au réseau routier : ☒ Facile / DifficileAdduction en eau potable ☒ Oui / NonElectricité : ☒ Existante / InexistanteDéfense incendie : ☒ Assurée / Non assurée

Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement

PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE

Distance avec :

- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 400 mètres – Lieu-dit Thié
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 200 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Thié

Commentaires particuliers : /

SYNTHESE DE L'ANALYSE

Niveau d'équipement en réseaux		Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole		Forte proximité avec activité d'élevage avicole		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti		Faible / Moyen Fort		
Enjeux environnementaux		Faible / Moyen Fort		
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI NON		
	Autre qu'un nouveau logement	OUI NON		
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐	Bâtiment non desservi par les réseaux	
		☐	Secteur inapte à l'assainissement individuel	
		☐	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts	
		☐	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
		☐	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
☒	Autre : Aucun bâtiment concerné par étude de changement de destination			
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON Uniquement la maison			

FICHE n°23

Airial TRIN

Extrait du plan de zonage :



Surface n°21 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL		FICHE n° 23
Lieu-dit : TRIN	Section et parcelles : Section BC, parcelle 0004	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		Maison d'habitation  Grange
PHOTOS		
Vue d'ensemble		
		
Maison d'habitation		
		



Grange



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☒	Pignon
☐	Gouttereau

Structure (à cocher)

☒	Ossature bois
-------------------------------------	---------------

Façade principale

☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel (moderne)

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / 4

REMARQUES

Maison de plan allongé couvert d'un toit à 2 eaux.
 R + combles : Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat, le tout posé sur un muret de soubassement.
 Couverture en tuiles méridionales.
 Usage actuel : Maison actuellement habitée.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / RénovéINTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL² (A ENTOURER)Faible / Moyen / Fort

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / Dépendances dissociées

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fornil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☐	Loge à cochon		
☐	Poulailler		
☐	Bergerie (borde)		
☒	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
☐	Etable		
☐	Ecurie		
☐	Clôture		
☐	Autre		

² On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



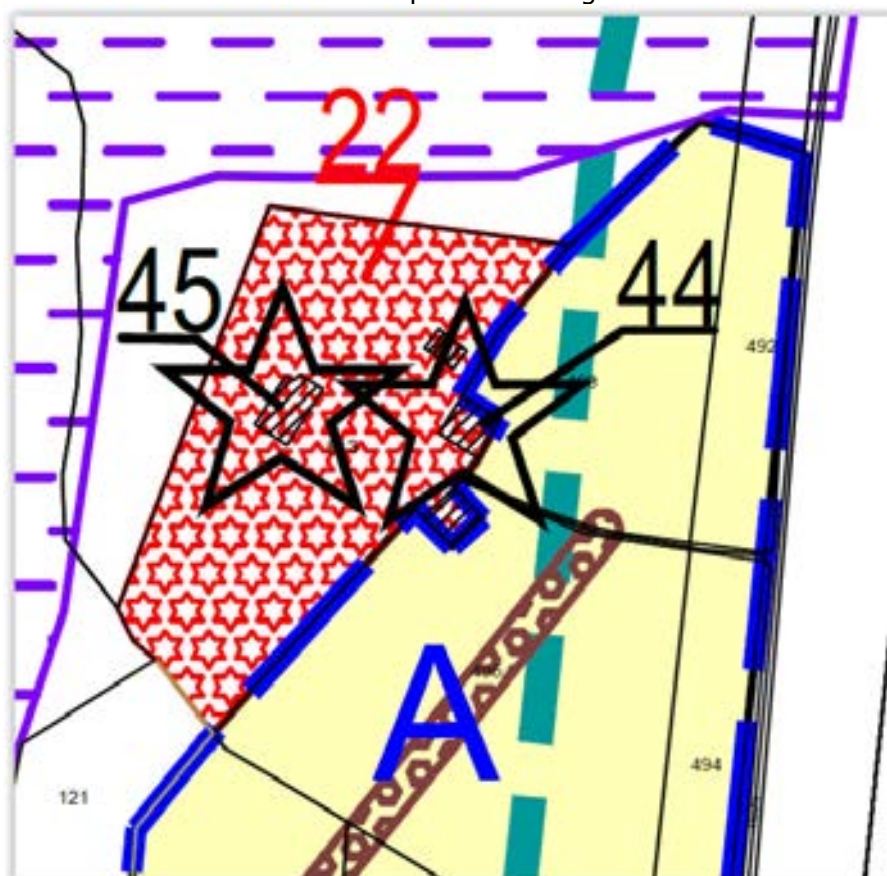
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION	
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Grange très dégradée, façade probablement éventrée. Sert actuellement de lieu de stockage de matériel.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / (2) / 3 / 4	
Volume	
Environ 80 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / Moyen / Fort	
REMARQUES	
Actuellement utilisée pour le stockage de matériel.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové	
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL	
Type d'éléments	X Remarques/Détails
Arbres	☒ Présence de chênes remarquables
Haies	☐
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒ Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 80 mètres, au sud (S4210530)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : Oui / Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
- Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt fort.	
Remarques : /	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile	
Adduction en eau potable : Oui / Non	
Electricité : Existante / Inexistante	
Défense incendie : Assurée / Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 400 mètres – Lieu-dit Thié - Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 380 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Thié	
Commentaires particuliers : /	

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte agricole particulière	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
☒ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
☐ Autre		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON	
	Chênes remarquables	

FICHE n°24

Airial BALENTON

Extrait du plan de zonage :

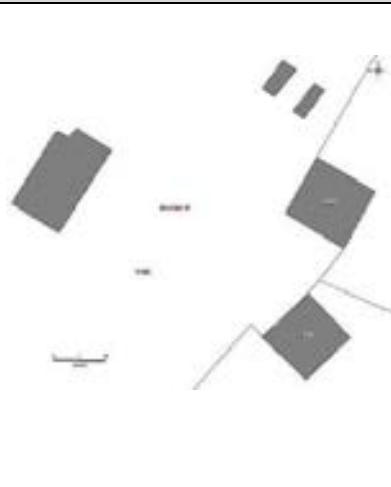


Etoile n°44 : protection de la maison

Etoile n°45: protection de la grange 1

Surface n°22 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL	FICHE n° 20	
Lieu-dit : BALENTON	Section et parcelles : Section R, parcelle 0513	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Grange 2 Maison Grange 1
PHOTOS		
Maison d'habitation		
		
Grange 1		
		



Grange2



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☐	Pignon
☒	Gouttereau

Structure (à cocher)

☒	Ossature bois
-------------------------------------	---------------

Façade principale

☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel (moderne)

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / 4

REMARQUES

Maison de plan rectangulaire en R+combles ; couverte d'un toit à 3 eaux.
 Avant-toit porté par des contrefiches. Façade composée d'un colombage et de remplissages en briques posées en épis.
 Muret de soubassement.
 Usage actuel : Maison non occupée.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / RénovéINTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL³ (A ENTOURER)Faible / Moyen / Fort

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / Dépendances dissociées

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fournil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☐	Loge à cochon		
☐	Poulailler		
☐	Bergerie (borde)		

³ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



☒	Grange	2 constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
☐	Etable		
☐	Ecurie		
☐	Clôture		
☐	Autre		

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 1

TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Ancien parc à mouton de plan rectangulaire allongé couvert d'un toit à 4 eaux. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement.	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / <u>4</u>	
Volume	
Environ 170 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / Moyen / <u>Fort</u>	
REMARQUES	
Quelques modifications récentes (présence de briques)	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / <u>Modéré</u> / Dégradé / En ruine / Rénové	

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 2

TYPE D'ARCHITECTURE	
☒	Typologie architecturale ancienne
☐	Typologie architecturale récente
Détails particuliers (modes de construction...)	
Grange couvert d'un toit en 2 eaux. Remplissage partiel en bardage vertical	
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / <u>2</u> / 3 / 4	
Volume	
Environ 100 m ²	
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)	
Faible / <u>Moyen</u> / Fort	
REMARQUES	
Quelques modifications récentes (absence de bardage en bois sur certaines façades)	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / <u>Modéré</u> / Dégradé / En ruine / Rénové	

ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Type d'éléments	x	Remarques/Détails
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☐	Présence d'un cours d'eau à environ 150 mètres (ruisseau de la Moulaque)

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Présence : Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :

- Granges : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;
- Aléa Feux de forêt faible à modéré ;
- Aléa sismique faible.

Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)

DESSERTE EN RESEAUX

Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile

Adduction en eau potable : Oui Non

Electricité : Existante / Inexistante

Défense incendie : Assurée Non assurée

Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement



PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE

Distance avec :

- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 800 mètres – Lieu-dit Houecq
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 750 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Houecq

Commentaires particuliers : Présence de terres agricoles en limite de parcelle

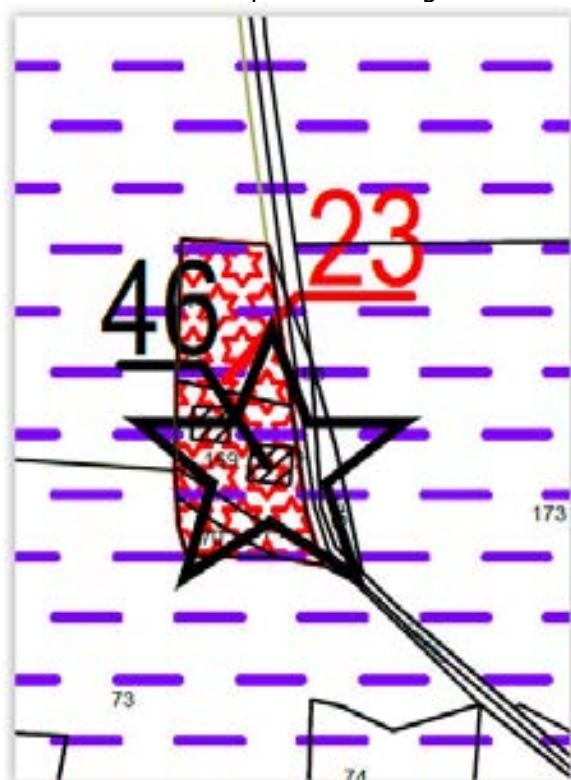
SYNTHESE DE L'ANALYSE

Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Présence de terres agricoles en limite de parcelle		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort		
Changement de destination GRANGE 1	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐	Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		☐	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
	☒	Autre : Nuisances sonores de l'autoroute	
Changement de destination GRANGE 2	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐	Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐	Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		☒	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
	☒	Autre : Nuisances sonores de l'autoroute	
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.123-1-5-7°	OUI / NON		

FICHE n°25

Airial MONTAUT

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°46 : protection de la maison ancienne d'habitation
Surface n°23 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL	FICHE n° 25	
Lieu-dit : MONTAUT	Section et parcelles : Section C, parcelles 0169, 0170 et 0171	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		Maison d'habitation ancienne Maison d'habitation récente Cabane
PHOTOS		
Maison d'habitation ancienne		
Maison d'habitation récente		
ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION		
MAISON D'HABITATION ANCIENNE		
TYPE D'ARCHITECTURE		
Façade principale (à cocher)		
☒	Pignon	
☐	Gouttereau	
Structure (à cocher)		
☒	Ossature bois	
Façade principale		
☒	Sans auvent	
☐	Auvent en position centrale	
☐	Auvent occupant la totalité de la façade	



Auvent partiel				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / 2 / (3) / 4				
REMARQUES				
Façade principale composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posée à plat. Muret de soubassement.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁴ (A ENTOURER)				
Faible / Moyen / (Fort)				
MAISON D'HABITATION RECENTE				
TYPE D'ARCHITECTURE				
Façade principale (à cocher)				
☒	Pignon			
☐	Gouttereau			
Structure (à cocher)				
☐	Ossature bois			
Façade principale				
☒	Sans auvent			
☐	Auvent en position centrale			
☐	Auvent occupant la totalité de la façade			
☐	Auvent partiel			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / (2) / 3 / 4				
REMARQUES				
Maison actuellement occupée par le propriétaire.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)				
(Faible) / Moyen / Fort				
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Dépendances groupées / (Dépendances dissociées)				
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)		REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain			
☐	Fornil			
☐	Fournière			
☐	Puits			
☐	Abreuvoir			
☐	Loge à cochon			
☐	Poulailler			
☐	Bergerie			
☐	Grange			
☐	Etable			
☐	Ecurie			
☐	Clôture			
☒	Autre	Petite cabane	Modéré	Faible
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Type d'éléments	X	Remarques/Détails		
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables		
Haies	☐			
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☐	Cours d'eau le plus proche à environ 350 mètres à l'ouest (S4201010)		

⁴ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



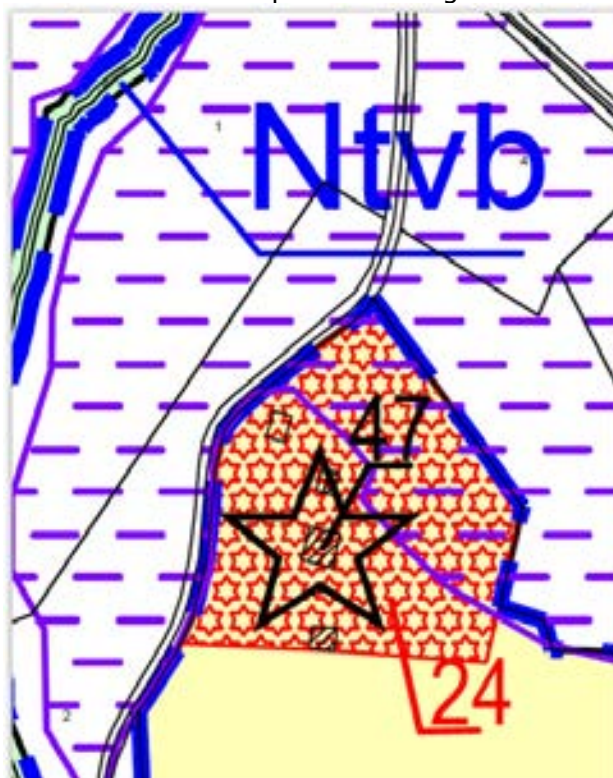
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : ☒ Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
- Aléa Feux de forêt fort ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Retrait et gonflement des argiles faible.	
Remarques : /	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier ☒ Facile / Difficile	
Adduction en eau potable ☒ Oui Non	
Electricité : ☒ Existante / Inexistante	
Défense incendie : ☒ Assurée / Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 900 mètres – Lieu-dit Grand Pey - Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 900 mètres (pisciculture) – Lieu-dit Les Anious	
Commentaires particuliers : /	

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte particulière	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen ☒ Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen ☒ Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / ☒ NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / ☒ NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
☒ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
☒ Aucun bâtiment concerné par étude de changement de destination		
Protection au titre de l'article L.151-19°	☒ OUI / NON Eléments concernés : Maison d'habitation ancienne, chênes remarquables de l'airial, espace d'airial	

FICHE n°26

Airial BETTE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°47 : protection de la maison d'habitation 1

Surface n°24 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL		FICHE n° 26	
Lieu-dit : BETTE		Section et parcelles : Section BD, parcelle 0003	
SITUATION GEOGRAPHIQUE			
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE		A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
			
		Ruines Maison 2 Maison d'habitation 1 Grange	
PHOTOS			
Maison d'habitation 1			
			
			
Maison d'habitation 2			
			
Grange			



Ruines



ANALYSE ARCHITECTURALE DES CONSTRUCTIONS A USAGE D'HABITATION

MAISON D'HABITATION 1

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☒	Pignon
☐	Gouttereau

Structure (à cocher)

☒	Ossature bois
-------------------------------------	---------------

Façade principale

☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / (3) / 4

REMARQUES

Maison R+ combles de plan rectangulaire couverte d'un toit à 3 eaux.
Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat.

Usage : Maison occupée de façon saisonnière par le propriétaire.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL⁵ (A ENTOURER)

Faible / Moyen / (Fort)

MAISON D'HABITATION 2

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☐	Pignon
☒	Gouttereau

Structure (à cocher)

☒	Ossature bois
-------------------------------------	---------------

Façade principale

☐	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☒	Auvent occupant la totalité de la façade (moderne)
☐	Auvent partiel

⁵ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / <u>2</u> / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison actuellement occupée par le locataire. Bardage vertical récent. Muret de soubassement.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁶ (A ENTOURER)			
<u>Faible</u> / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐ Four à pain			
☐ Fournil			
☐ Fournière			
☐ Puits			
☐ Abreuvoir			
☐ Loge à cochon			
☐ Poulailier			
☐ Bergerie			
☒ Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
☐ Etable			
☐ Ecurie			
☐ Clôture			
☒ Autre	Grange en ruines	Ruines	Faible
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
☒	Typologie architecturale ancienne		
☐	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Grange de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / <u>2</u> / 3 / 4			
Volume			
Environ 120 m ²			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
<u>Faible</u> / Moyen / Fort			
REMARQUES			
Usage actuel : Probablement stockage.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Type d'éléments	X	Remarques/Détails	
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables	
Haies	☐		
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒	Cours d'eau (S4201080) à environ 110 mètres à l'ouest	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX			
Présence : <u>Oui</u> Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :			
- Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de Forêt faible.			
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)			
DESSERTE EN RESEAUX			
Accessibilité au réseau routier <u>Facile</u> / Difficile			
Adduction en eau potable <u>Oui</u> Non			
Electricité : <u>Existante</u> / Inexistante			
Défense incendie : <u>Assurée</u> / Non assurée			



Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 420 mètres – Lieu-dit Escarebousse		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 420 mètres (chenil) – Lieu-dit Escarebousse		
Commentaires particuliers : Exploitation agricole en limite de parcelle		
SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Exploitation agricole en limite de parcelle	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
☒	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON	

FICHE n°27

Airial HUS

Extrait du plan de zonage :



Surface n°25 : protection des éléments paysagers de l'airial
Etoile n°65 : protection de la maison d'habitation



AIRIAL	FICHE n° 27	
Lieu-dit : HUS	Section et parcelles : Section F, parcelles 0100, 0101, 0187, 0189	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Grange Maison d'habitation Abri
PHOTOS		
Maison d'habitation		
		
Grange		
		
Abri		
		



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION				
TYPE D'ARCHITECTURE				
Façade principale (à cocher)				
☐	Pignon			
☒	Gouttereau			
Structure (à cocher)				
☒	Ossature bois			
Façade principale				
☒	Sans auvent			
☐	Auvent en position centrale			
☐	Auvent occupant la totalité de la façade			
☐	Auvent partiel (moderne)			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <u>2</u> / 3 / 4				
REMARQUES				
Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat. Extension récente (toit en tôles et bardage vertical)				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / <u>Modéré</u> / Dégradé / En ruine / Rénové				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁷ (A ENTOURER)				
Faible / <u>Moyen</u> / <u>Fort</u>				
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>				
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)		REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain			
☐	Fornil			
☐	Fournière			
☐	Puits			
☐	Abreuvoir			
☐	Loge à cochon			
☐	Poulailler			
☐	Bergerie (borde)			
☒	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
☐	Etable			
☐	Ecurie			
☐	Clôture			
☒	Autre	Abri en tôles	Dégradé	Nul
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE				
TYPE D'ARCHITECTURE				
☒	Typologie architecturale ancienne			
☐	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				
Petite grange en bardage vertical.				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <u>2</u> / 3 / 4				
Volume				
Environ 50 m ²				
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)				
<u>Faible</u> / Moyen / Fort				
REMARQUES				
/				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / Modéré / <u>Dégradé</u> / En ruine / Rénové				
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Type d'éléments	X	Remarques/Détails		

⁷ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



Arbres	☒	Présence de chênes remarquables
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 500 mètres, au nord est (S4201030)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : ☒ Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : ☒ Facile / Difficile		
Adduction en eau potable : ☒ Oui / Non		
Electricité : ☒ Existante / Inexistante		
Défense incendie : ☒ Assurée / Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 650 mètres – Lieu-dit Houdin		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 200 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Hus		
Commentaires particuliers : /		

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Forte proximité avec activité d'élevage avicole	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / ☒ Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / ☒ Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	☒ OUI / ☒ NON
	Autre qu'un nouveau logement	☒ OUI / ☒ NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		☒ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
	☐ Autre	
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	☒ OUI / NON Chênes remarquables, ...	

FICHE n°28

Airial TINGA

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°48 : protection de la maison d'habitation ancienne
Surface n°26 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL		FICHE n°28
Lieu-dit : TINGA	Section et parcelles : Section AZ, parcelle 0014	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		Grange Maison d'habitation ancienne  Maison d'habitation récente
PHOTOS		
Maison d'habitation ancienne		
		
		



Maison d'habitation récente	
Grange	Cabane
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON D'HABITATION ANCIENNE	
TYPE D'ARCHITECTURE	
Façade principale (à cocher)	
☐	Pignon
☒	Gouttereau
Structure (à cocher)	
☒	Ossature bois
Façade principale	
☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / <u>3</u> / 4	
REMARQUES	
Maison de plan rectangulaire en R+combles, couverte d'un toit à 3 eaux ; façade principale sur mur pignon avec avant-toit porté par des contrefiches ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement. Façade composée d'un colombage serré et de remplissage en briques posées en épis. Usage : Maison actuellement inoccupée.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)	
Bon / Modéré / <u>Dégradé</u> / En ruine / Rénové	
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁸ (A ENTOURER)	
Faible / Moyen / <u>Fort</u>	

⁸ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON D'HABITATION RECENTE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
☐	Pignon		
☒	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
☐	Ossature bois		
Façade principale			
☒	Sans auvent		
☐	Auvent en position centrale		
☐	Auvent occupant la totalité de la façade		
☐	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison actuellement occupée par le propriétaire. Construction inachevée			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁹ (A ENTOURER)			
Faible / Moyen / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / Dépendances dissociées			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fornil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☐	Loge à cochon		
☐	Poulailler		
☐	Bergerie (borde)		
☒	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
☐	Etable		
☐	Ecurie		
☐	Clôture		
☒	Autre	Cabane : toit en partie en tôles	Modéré Nul
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE			
TYPE D'ARCHITECTURE			
☒	Typologie architecturale ancienne		
☐	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Toit en tôles.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / 4			
Volume			
Environ 100 m ²			
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)			
Faible / Moyen / Fort			
REMARQUES			
Actuellement utilisé comme lieu de stockage			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové			

⁹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☐	
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : ☒ Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : ☒ Facile / Difficile		
Adduction en eau potable ☒ Oui Non		
Electricité : ☒ Existante / Inexistante		
Défense incendie : ☒ Assurée Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 600 mètres – Lieu-dit Escarebousse		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 600 mètres (Elevage canin) – Lieu-dit Escarebousse		
Commentaires particuliers : /		

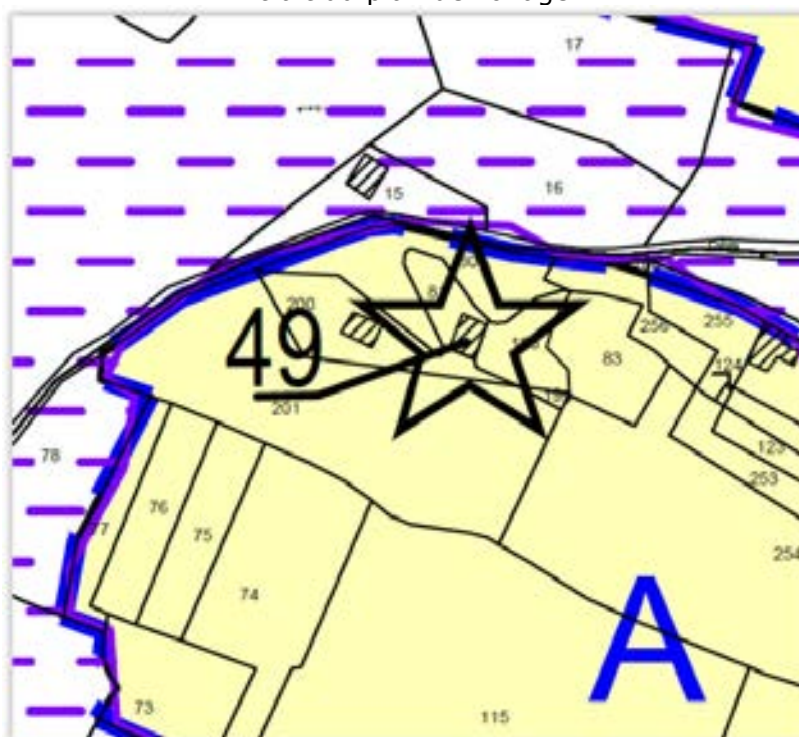
SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Aucune contrainte	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / ☒ Moyen / Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / ☒ Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI ☒ NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI ☒ NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☒ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
☒ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)		
☐ Autre		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	☒ OUI / NON Arbres remarquables uniquement	



FICHE n°29

Airial HOURSREUGUE

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°49 : protection de la maison d'habitation



AIRIAL		FICHE n° 29	
Lieu-dit : HOURSUEGUE		Section et parcelles : Section Q, parcelles 0080, 0081, 0198, 0199 et 0200 ; section P parcelle 0015	
SITUATION GEOGRAPHIQUE			
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE		A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Grange Poulailier/pigeonnier Maison d'habitation	
PHOTOS			
Maison d'habitation			
			
Grange			
			
Poulailier / Pigeonnier			



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☐	Pignon
☒	Gouttereau
Structure (à cocher)	
☒	Ossature bois
Façade principale	
☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel
Toiture (Nombre de pans à entourer)	
1 / 2 / 3 / (4)	

REMARQUES

Maison de plan allongé couvert d'un toit à 4 eau ; façade principale sur mur gouttereau.
 R + combles : façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées à plat.
 Usage actuel : maison actuellement occupée.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové

INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹⁰ (A ENTOURER)

Faible / Moyen / (Fort)

ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL

Dépendances groupées / (Dépendances dissociées)

TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)		REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain			
☐	Fornil			
☐	Fournière			
☐	Puits			
☐	Abreuvoir			
☐	Loge à cochon			
☒	Poulailler	Poullailler/pigeonnier	Faible	Modéré
☐	Bergerie (borde)			
☒	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
☐	Etable			
☐	Ecurie			
☐	Clôture			
☐				

¹⁰ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE		
TYPE D'ARCHITECTURE		
☒	Typologie architecturale ancienne	
☐	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Bergerie couverte d'un toit à 4 eaux. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissages en bardage vertical.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / 3 / (4)		
Volume		
Environ 100 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / (Moyen) / Fort		
REMARQUES		
Sert actuellement pour l'élevage caprin		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / (Dégradé) / En ruine / Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☐	
Haies	☐	
Cours d'eau / Plan d'eau / Fossé	☒	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 1 km, à l'est (ruisseau de la papeterie)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : (Oui) Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ;		
- Aléa sismique faible ;		
- Aléa Feux de forêt faible.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : (Facile) / Difficile		
Adduction en eau potable : (Oui) Non		
Electricité : (Existante) / Inexistante		
Défense incendie : (Assurée) Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Maison d'habitation comme siège d'exploitation		
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Grange utilisée comme Bergerie (élevage caprin)		
Commentaires particuliers : Exploitation agricole en limite de parcelle		

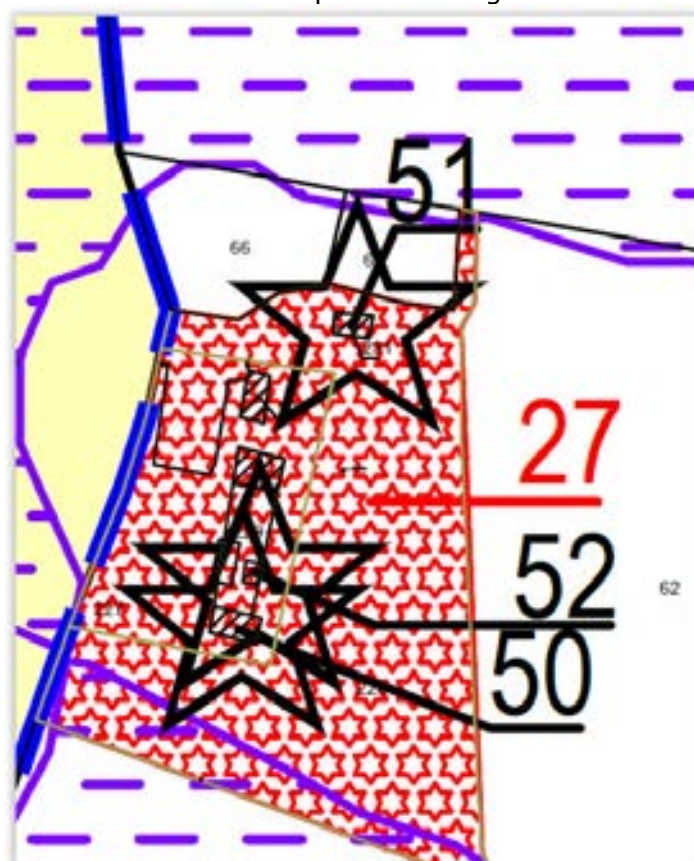
SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Elevage caprin sur la parcelle	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / (Fort)	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / (Fort)	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / (NON)
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / (NON)
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☒ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		☐ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
	Autre	
Protection au titre de l'article L.151-19	(OUI) NON Eléments concernés : Maison d'habitation	



FICHE n°30

Airial JUNTRAS

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°50 : protection de la maison 1

Etoile n°51 : protection de la maison 2

Etoile n°52 : protection de la fourrière

Surface n°27 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL	FICHE n°30	
Lieu-dit : JUNTRAS	Section et parcelles : Section B, parcelles 0227, 0228, 0229, 0230 et 0231	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	Maison 3 Grange et extension Maison 2  Maison 1 Fournière
PHOTOS		
Vue d'ensemble		
		
Maison 1	Maison 2	
		
Maison 3		
		



Grange (extension maison 3)



Fournière

ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION
MAISON 1

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

- ☒ Pignon
- ☐ Gouttereau

Structure (à cocher)



Façade principale

- ☐ Sans auvent
- ☐ Auvent en position centrale
- ☒ Auvent occupant la totalité de la façade
- ☐ Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / 4

REMARQUES

Maison R+ combles de plan rectangulaire.

Façade composée d'un colombage d'ossature, et de remplissage en briques posées en épis, le tout posé sur un muret de soubassement.

ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)

Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / RénovéINTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹¹ (A ENTOURER)Faible / Moyen / FortANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION
MAISON 2

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

- ☒ Pignon

¹¹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



Gouttereau				
Structure (à cocher)				
☒	Ossature bois			
Façade principale				
☐	Sans auvent			
☒	Auvent en position centrale			
☐	Auvent occupant la totalité de la façade			
☐	Auvent partiel			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / <u>2</u> / 3 / 4				
REMARQUES				
Maison R+ combles de plan rectangulaire. Façade composée d'un colombage d'ossature, et de remplissage en briques posées en épis, le tout posé sur un muret de soubassement.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)				
Faible / Moyen / <u>Fort</u>				
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON 3				
TYPE D'ARCHITECTURE				
Façade principale (à cocher)				
☐	Pignon			
☒	Gouttereau			
Structure (à cocher)				
☐	Ossature bois			
Façade principale				
☒	Sans auvent			
☐	Auvent en position centrale			
☐	Auvent occupant la totalité de la façade			
☐	Auvent partiel			
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / 2 / 3 / <u>4</u>				
REMARQUES				
Maison R+1 de plan rectangulaire (à l'origine). Façade principale sur mur longitudinal. Rénovation récente : extension (lien entre maison et ancienne grange). Usage : Maison actuellement occupée.				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
<u>Bon</u> / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové				
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)				
Faible / <u>Moyen</u> / Fort				
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>				
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)		REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain			
☐	Fornil			
☒	Fournière		Rénové	Fort
☒	Puits			
☐	Abreuvoir			
☐	Loge à cochon			
☐	Poulailler			
☐	Bergerie (borde)			
☐	Grange			
☐	Etable			
☐	Ecurie			
☐	Clôture			
☐	Autre			
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Type d'éléments	X	Remarques/Détails		
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables		
Haies	☐			
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☐	Pas de cours d'eau à environ 800 mètres à l'ouest (ruisseau de cap-coste)		



ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	
Présence : ☒ Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :	
- Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt faible à modéré.	
Remarques : /	
DESSERTE EN RESEAUX	
Accessibilité au réseau routier : ☒ Facile / Difficile	
Adduction en eau potable ☒ Oui Non	
Electricité : ☒ Existante / Inexistante	
Défense incendie : ☒ Assurée Non assurée	
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement	
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE	
Distance avec :	
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 700 mètres – Lieu-dit Mailloun	
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 2 km (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anious	
Commentaires particuliers : Exploitation agricole présente en limite de parcelle	

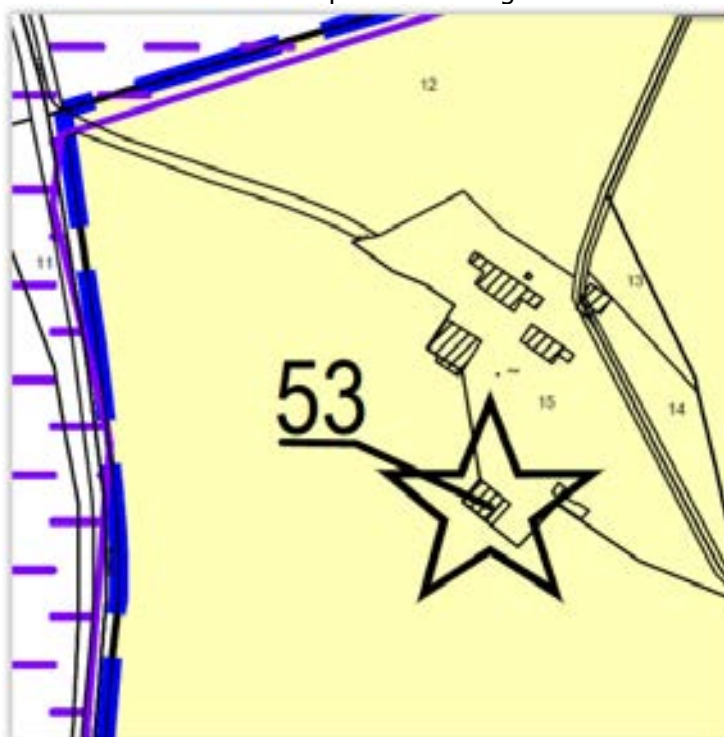
SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Exploitation agricole présente en limite de parcelle	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen ☒ Fort	
Enjeux environnementaux	Faible ☒ Moyen / Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI ☒ NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI ☒ NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☐ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		☐ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
☒ Autre : Aucun bâtiment concerné par étude de changement de destination		
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	☒ OUI NON	



FICHE n°31

Airial LORIAN

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°53 : protection de la grange 4



AIRIAL	FICHE n° 31	
Lieu-dit : LORIAN	Section et parcelles : Section BD, Parcelles 0013, 0014, 0015	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
PHOTOS		
Vue d'ensemble		
Maison		
Granges 1 et 2		



Grange 2		Grange 4	
			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
☐	Pignon		
☒	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
☐	Ossature bois		
Façade principale			
☒	Sans auvent		
☐	Auvent en position centrale		
☐	Auvent occupant la totalité de la façade		
☐	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / <u>2</u> / 3 / 4			
REMARQUES			
Maison R + combles, actuellement occupée.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon / <u>Modéré</u> / Dégradé / En ruine / Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL¹ (A ENTOURER)			
Faible / <u>Moyen</u> / Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fournil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☐	Loge à cochon		
☐	Poulailler		
☐	Bergerie (borde)		
☒	Grange	4 Constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
☐	Etable		
☐	Ecurie		
☐	Clôture		
☐	Autre		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION			
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGES 1 ET 2			
TYPE D'ARCHITECTURE			
☒	Typologie architecturale ancienne		
☐	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			

¹ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



Grange de plan rectangulaire, couverte d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon.
Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical (sur mur longitudinal) et horizontal (sur mur pignon).
Extensions récentes en tôles.

Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / (2) / 3 / 4		
Volume		
Environ 120 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
(Faible) / Moyen / Fort		
REMARQUES		
/		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / (Dégradé) / En ruine / Rénové		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 3		
TYPE D'ARCHITECTURE		
☐	Typologie architecturale ancienne	
☒	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Grange de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux. Murs en maçonnerie. Ouvertures en tôles.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / (2) / 3 / 4		
Volume		
Environ 80 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
(Faible) / Moyen / Fort		
REMARQUES		
/		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / (Modéré) / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 4		
TYPE D'ARCHITECTURE		
☒	Typologie architecturale ancienne	
☐	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / (3) / 4		
Volume		
Environ 150 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / (Fort)		
REMARQUES		
/		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
(Bon) / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☐	
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 200 mètres, au sud-ouest (S4201080)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : (Oui) Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris : - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt faible.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : (Facile) / Difficile → Desservi par piste forestière (DFCI) en sol naturel		
Adduction en eau potable (Oui) Non		



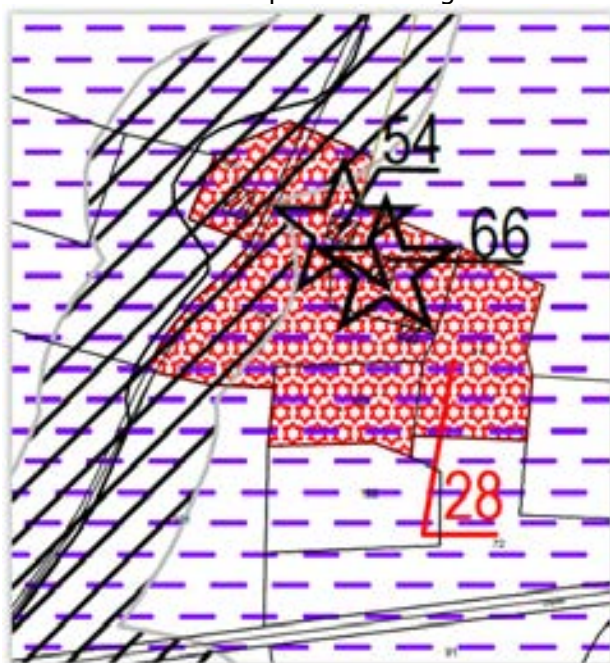
Electricité : Existante / Inexistante
Défense incendie : Assurée Non assurée
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE
Distance avec : - Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 450 mètres – Lieu-dit Leborde - Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 300 mètres (élevage avicole) – Lieu-dit Lecoume
Commentaires particuliers : Au sein d'une exploitation agricole

SYNTHESE DE L'ANALYSE		
Niveau d'équipement en réseaux	Bon	
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Au sein d'une exploitation agricole	
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort	
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort	
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / NON
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / NON
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐ Bâtiment non desservi par les réseaux
		☐ Secteur inapte à l'assainissement individuel
		☐ Bâtiments dans une zone de risques naturels forts
		☒ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole
		☐ Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)
	Autre	
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI / NON	

FICHE n°32

Airial ARRION

Extrait du plan de zonage :

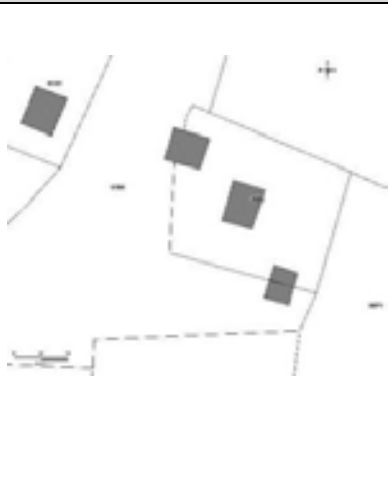


Etoile n°54 : protection de la maison 3

Etoile n°66 : protection de la de la maison 1

Surface n°28 : protection des éléments paysagers de l'airial



AIRIAL		FICHE n°32	
Lieu-dit : ARRION		Section et parcelles : Section C, parcelles 0070, 0071, 0103, 0104 et 0105	
SITUATION GEOGRAPHIQUE			
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE		A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		Maison 2 Grange Maison 3  Maison 1 Maison 4	
PHOTOS			
Maison d'habitation 1			
			
Maison d'habitation 2			
			
Maison d'habitation 3			



Maison d'habitation 4



Grange 1

Abri





Fournil	Pompe à eau
 	
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON 1	
TYPE D'ARCHITECTURE Façade principale (à cocher)	
☐ Pignon ☒ Gouttereau	
Structure (à cocher) ☒ Ossature bois	
Façade principale ☒ Sans auvent ☐ Auvent en position centrale ☐ Auvent occupant la totalité de la façade ☐ Auvent partiel	
Toiture (Nombre de pans à entourer) 1 / 2 / 3 / <u>4</u>	
REMARQUES Maison R+1 de plan carré, de type maison de maître. Toiture à double génoise.	
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER) Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>	
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL² (A ENTOURER) Faible / <u>Moyen</u> / Fort	
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON 2	
TYPE D'ARCHITECTURE Façade principale (à cocher)	
☐ Pignon ☒ Gouttereau	
Structure (à cocher) ☐ Ossature bois	
Façade principale ☒ Sans auvent ☐ Auvent en position centrale ☐ Auvent occupant la totalité de la façade ☐ Auvent partiel	
Toiture (Nombre de pans à entourer) 1 / 2 / <u>3</u> / 4	
REMARQUES Maison R + combles de plan rectangulaire (à l'origine). Façade principale sur mur longitudinal. Extension récente. Usage : Maison actuellement occupée.	

² On peut accorder à certains bâtiments un **intérêt patrimonial** lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'**intérêt architectural** strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon	/	Modéré	/ Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)			
Faible	/	<u>Moyen</u>	/ Fort
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
MAISON 3			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
☐	Pignon		
☒	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
☒	Ossature bois		
Façade principale			
☒	Sans auvent		
☐	Auvent en position centrale		
☐	Auvent occupant la totalité de la façade		
☐	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1	/	<u>2</u>	/ 3 / 4
REMARQUES			
Maison de rectangulaire allongé en R + 1. Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées en épis. Extrusion latérale du volume : présence d'une galerie ouverte en 2 travées.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon	/	Modéré	/ Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)			
Faible	/	Moyen	/ <u>Fort</u>
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION			
MAISON 4			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
☐	Pignon		
☒	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
☐	Ossature bois		
Façade principale			
☒	Sans auvent		
☐	Auvent en position centrale		
☐	Auvent occupant la totalité de la façade		
☐	Auvent partiel		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1	/	<u>2</u>	/ 3 / 4
REMARQUES			
Maison plain-pied, récemment rénovée. Encadrement de baies en chênes.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
Bon	/	Modéré	/ Dégradé / En ruine / <u>Rénové</u>
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ³ (A ENTOURER)			
<u>Faible</u>	/	Moyen	/ Fort
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / <u>Dépendances dissociées</u>			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☒	Fournil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☐	Loge à cochon		

³ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



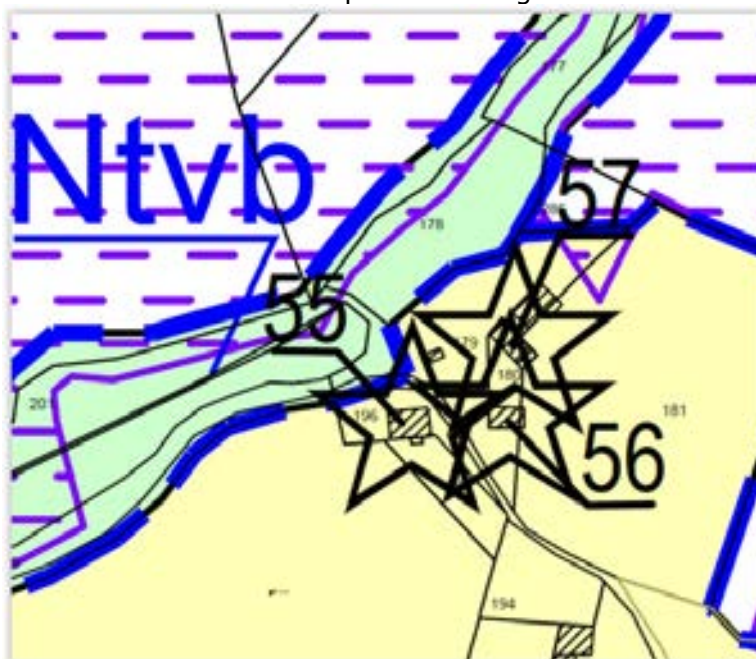
☐	Poulailler			
☐	Bergerie (borde)			
☒	Grange	Construction faisant l'objet de l'étude de changement de destination		
☐	Etable			
☐	Ecurie			
☐	Clôture			
☒	Autre	Pompe à eau, abris...		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION				
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE				
TYPE D'ARCHITECTURE				
☐	Typologie architecturale ancienne			
☒	Typologie architecturale récente			
Détails particuliers (modes de construction...)				
Grange de plan rectangulaire, façade sur mur pignon. Rénovation récente.				
Toiture (Nombre de pans à entourer)				
1 / ☒ 3 / 4				
Volume				
Environ 100 m ²				
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)				
☒ Faible / Moyen / Fort				
REMARQUES				
/				
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)				
☒ Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové				
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL				
Type d'éléments	X	Remarques/Détails		
Arbres	☒	Présence de chênes remarquables		
Haies	☐			
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☐	Présence d'un cours à une distance d'environ 100 mètres au sud (S4201010)		
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX				
Présence : ☒ Oui Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :				
- Aléa sismique faible.				
- Aléa Feux de forêt fort.				
Remarques : /				
DESSERTE EN RESEAUX				
Accessibilité au réseau routier : ☒ Facile / Difficile				
Adduction en eau potable ☒ Oui Non				
Electricité : ☒ Existante / Inexistante				
Défense incendie : ☒ Assurée Non assurée				
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement				
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE				
Distance avec :				
- Le siège d'exploitation le plus proche : Environ 900 mètres – Lieu-dit Petit Pey				
- Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 700 mètres (Pisciculture) – Lieu-dit Les Anious				
Commentaires particuliers : /				
SYNTHESE DE L'ANALYSE				
Niveau d'équipement en réseaux		Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole		Pas de contrainte agricole particulière		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti		Faible / Moyen ☒ Fort		
Enjeux environnementaux		Faible / Moyen ☒ Fort		
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	☒ OUI ☒ NON		
	Autre qu'un nouveau logement	☒ OUI ☒ NON		
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	☐	Bâtiment non desservi par les réseaux	
		☐	Secteur inapte à l'assainissement individuel	
		☐	Bâtiments dans une zone de risques naturels forts	
		☐	Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
☒	Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)			
☒	Autre			
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19		☒ OUI ☐ NON		



FICHE n°33

Airial MAILLOUN

Extrait du plan de zonage :



- Etoile n°55 : protection de la maison 1
- Etoile n°56 : protection de la grange 1
- Etoile n°57 : protection de la grange 2



AIRIAL		FICHE n° 33
Lieu-dit : MAILLOUN	Section et parcelles : Section A, parcelles 0179, 0180, 0195, 0196	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		 Grange 2 Maison 2 Maison 1 Grange 1
PHOTOS		
Maison 1		
		
Maison 2		
		

Grange 1



Grange 2



ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION
MAISON 1

TYPE D'ARCHITECTURE

Façade principale (à cocher)

☐	Pignon
☒	Gouttereau
Structure (à cocher)	
☒	Ossature bois
Façade principale	
☒	Sans auvent
☐	Auvent en position centrale
☐	Auvent occupant la totalité de la façade
☐	Auvent partiel

Toiture (Nombre de pans à entourer)

1 / 2 / 3 / 4



REMARQUES			
Maison R + combles de plan rectangulaire couverte d'un toit à 3 eaux ; façade principale sur mur longitudinal. Façade composée d'un colombage d'ossature et de remplissage en briques posées en épis ; l'ensemble posé sur un muret de soubassement.			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
☒ Bon / ☐ Modéré / ☐ Dégradé / ☐ En ruine / ☐ Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL ⁴ (A ENTOURER)			
Faible / ☒ Moyen / ☐ Fort			
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION PRINCIPALE A USAGE D'HABITATION MAISON 2			
TYPE D'ARCHITECTURE			
Façade principale (à cocher)			
☐	Pignon		
☒	Gouttereau		
Structure (à cocher)			
☐	Ossature bois		
Façade principale			
☐	Sans auvent		
☐	Auvent en position centrale		
☐	Auvent occupant la totalité de la façade		
☒	Auvent partiel (moderne)		
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / 2 / 3 / ☒ 4			
REMARQUES			
Façade composée d'un bardage vertical. Muret de soubassement (présence de quelques briques).			
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)			
☒ Bon / ☐ Modéré / ☐ Dégradé / ☐ En ruine / ☐ Rénové			
INTERET PATRIMONIAL ET ARCHITECTURAL (A ENTOURER)			
Faible / ☒ Moyen / ☐ Fort			
ANALYSE DES AUTRES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL			
Dépendances groupées / ☒ Dépendances dissociées			
TYPES DE DEPENDANCES (A COCHER)	REMARQUES	ETAT DE CONSERVATION	INTERET
☐	Four à pain		
☐	Fornil		
☐	Fournière		
☐	Puits		
☐	Abreuvoir		
☐	Loge à cochon		
☐	Poulailler		
☐	Bergerie (borde)		
☒	Grange	2 Constructions faisant l'objet de l'étude de changement de destination	
☐	Etable		
☐	Ecurie		
☐	Clôture		
☐	Autre		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 1			
TYPE D'ARCHITECTURE			
☒	Typologie architecturale ancienne		
☐	Typologie architecturale récente		
Détails particuliers (modes de construction...)			
Grange de plan rectangulaire couvert d'un toit à 2 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical. Présence d'un ancien courtil.			
Toiture (Nombre de pans à entourer)			
1 / ☒ 2 / 3 / 4			

⁴ On peut accorder à certains bâtiments un intérêt patrimonial lorsque le patrimoine bâti est mis en évidence par la présence d'une architecture traditionnelle et/ou d'éléments décoratifs ou accessoires particuliers. L'intérêt architectural strict concerne principalement les réalisations plus récentes qui ne peuvent encore attester d'une valeur patrimoniale mais qui ont fait l'objet d'une réflexion technique nouvelle ou remarquable, qui s'inscrivent dans le paysage.



Volume		
Environ 110 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / Fort		
REMARQUES		
/		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE DU CHANGEMENT DE DESTINATION		
CONSTRUCTION FAISANT L'OBJET DE L'ETUDE : GRANGE 2		
TYPE D'ARCHITECTURE		
☒	Typologie architecturale ancienne	
☐	Typologie architecturale récente	
Détails particuliers (modes de construction...)		
Ancien parc à moutons de plan rectangulaire couvert d'un toit à 3 eaux ; façade sur mur pignon. Murs composés d'un colombage d'ossature et de remplissage en bardage vertical.		
Toiture (Nombre de pans à entourer)		
1 / 2 / 3 / 4		
Volume		
Environ 180 m ²		
Intérêt patrimonial et architectural (à entourer)		
Faible / Moyen / Fort		
REMARQUES		
Actuellement utilisé comme lieu de stockage.		
ETAT DE CONSERVATION (A ENTOURER)		
Bon / Modéré / Dégradé / En ruine / Rénové		
ANALYSE DES ELEMENTS PAYSAGERS CONSTITUTIFS DE L'AIRIAL		
Type d'éléments	X	Remarques/Détails
Arbres	☐	
Haies	☐	
Cours d'eau/ Plan d'eau / Fossé	☒	Présence d'un cours d'eau à une distance d'environ 450 mètres, à l'ouest (ruisseau de cap-coste)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX		
Présence : Oui / Non ; Si oui, Nature de l'enjeu (zones humides, chiroptères, risques naturels,...) :		
- Grange : Gîte potentielle pour les chauves-souris ; - Aléa sismique faible ; - Aléa Feux de forêt faible.		
Remarques : Enjeux chiroptères à prendre en compte lors de la réhabilitation du bâti (périodes à respecter,...)		
DESSERTE EN RESEAUX		
Accessibilité au réseau routier : Facile / Difficile		
Adduction en eau potable : Oui / Non		
Electricité : Existante / Inexistante		
Défense incendie : Assurée / Non assurée		
Nature de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome : Aucun renseignement		
PROTECTION VIS A VIS DE L'ACTIVITE AGRICOLE		
Distance avec :		
- Le siège d'exploitation le plus proche : Maison 1 comme siège d'exploitation - Le bâtiment d'élevage le plus proche : Environ 2,5 km (pisciculture) – Lieu-dit Les Anious		
Commentaires particuliers : Concerné par siège d'exploitation		



SYNTHESE DE L'ANALYSE			
Niveau d'équipement en réseaux	Bon		
Localisation vis-à-vis de l'activité agricole	Concerné par siège d'exploitation		
Intérêt architectural et patrimonial du bâti	Faible / Moyen / Fort		
Enjeux environnementaux	Faible / Moyen / Fort		
Changement de destination	Habitation, hébergement hôtelier	OUI / (NON)	
	Autre qu'un nouveau logement	OUI / (NON)	
	Raison du rejet du changement de destination (A cocher)	Bâtiment non desservi par les réseaux	
		Secteur inapte à l'assainissement individuel	
		Bâtiments dans une zone de risques naturels forts	
		☒ Bâtiment à proximité d'un élevage, d'un siège agricole ou localisation incompatible avec le fonctionnement de l'espace agricole	
		Bâtiment inadapté au changement de destination (comme les ruines pour lesquelles il ne reste pas l'essentiel des murs porteurs ou bâtiment sans intérêt architectural ou patrimonial)	
Autre			
Ensemble pouvant faire l'objet d'une protection au titre de l'article L.151-19	OUI / (NON)		

FICHE n°56

Airial JEANTIC

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°69 : protection sur la maison
Surface n°45 : protection des éléments paysagers de l'airial

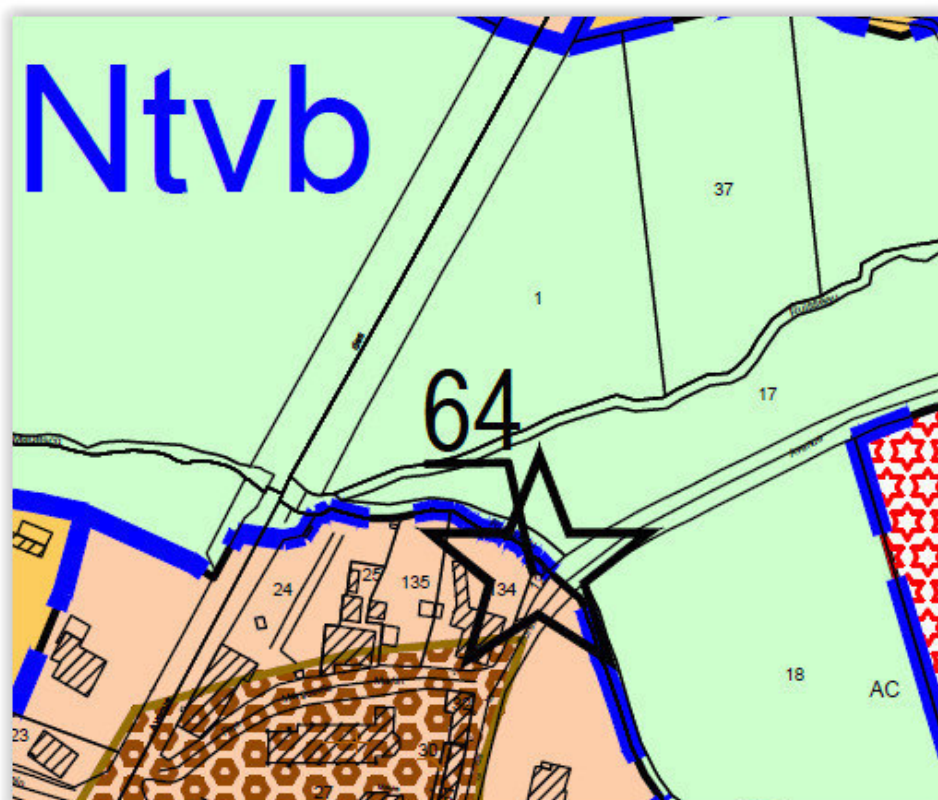


AIRIAL	FICHE n°56	
Lieu-dit : JEANTIC	Section et parcelles : Section AT, parcelle 0032, 0033	
Situation géographique		
A l'échelle de la commune	A l'échelle parcellaire	
		
Photos		
Maison d'habitation		
 		
Four à pain		
		

FICHE n°40

Patrimoine identitaire local

Extrait du plan de zonage :



Etoile n°64 : protection du lavoir



Lavoir	Numéro étoile : 64	FICHE n°40
Croisement Route de Soustons (RD) et Rue Victor Hugo	Localisation : Section AL Parcelle 0121	
SITUATION GEOGRAPHIQUE		
A L'ECHELLE DE LA COMMUNE	A L'ECHELLE PARCELLAIRE	
		
PHOTOS		
	Vue de l'entrée de bourg Est (par la route de Herm)	
	Source : GoogleStreet, 2016	



ANALYSE QUALITATIVE DE L'ELEMENT PAYSAGER	
Description	
Lavoir	
Etat de conservation	
Bon état	
Caractéristiques	
Lavoir traditionnel rénové, Localisé au bord du Magescq Localisé à l'entrée du centre historique de Magescq.	
Intérêts	
Intérêts d'ordre : Culturel	Fort : patrimoine local identitaire.
Intérêts d'ordre : Historique	-
Intérêts d'ordre : Architectural	-
Intérêts d'ordre : Paysager	Fort : situé en entrée de bourg et situe le passage du Magescq
Intérêts d'ordre : Environnemental	-
SYNTHESE DE L'ANALYSE ET PRESCRIPTIONS/RECOMMANDATIONS	
Objectifs pour l'avenir du paysage de Magescq	RECENSER ET PROTEGER le patrimoine local spécifiques au bourg : lavoir, arbres remarquables, ... QUALIFIER LE PAYSAGE D'ENTREE DE BOURG (prescription du SCoT)
PRESCRIPTIONS OU RECOMMANDATIONS DE PROTECTION	
Prescription : - protéger le lavoir au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme,.	

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le

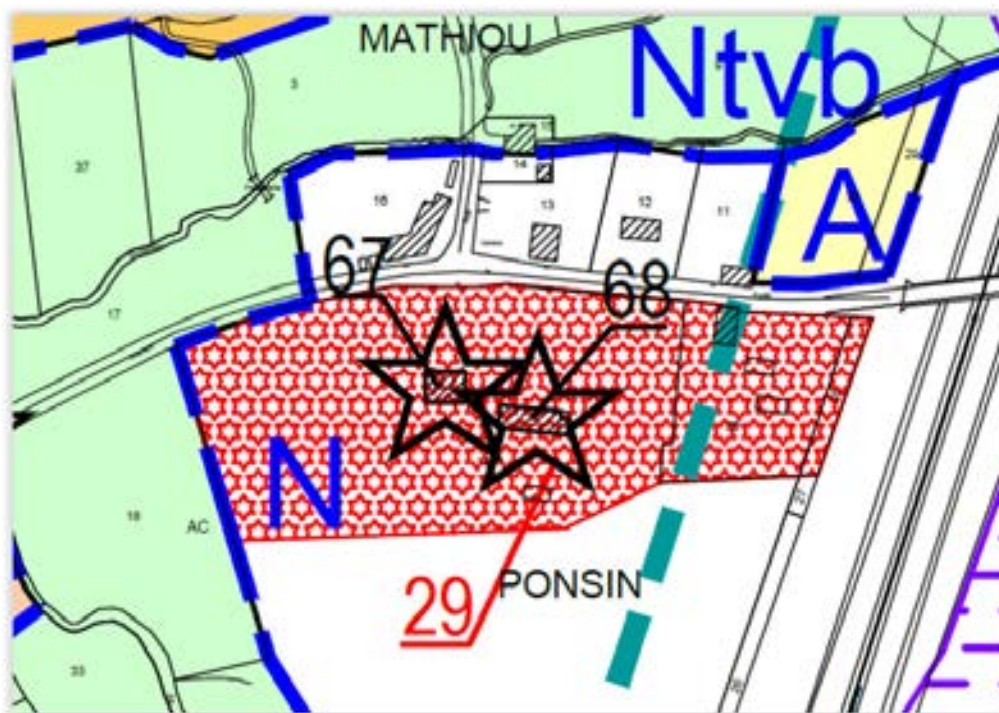
ID : 040-244000865-20230627-20230627D06BA1-AU



FICHE n°41

Boisement

Extrait du plan de zonage :



Surface n°29 : protection du cadre boisé

Maisons de Maître



1



5



2



6



3



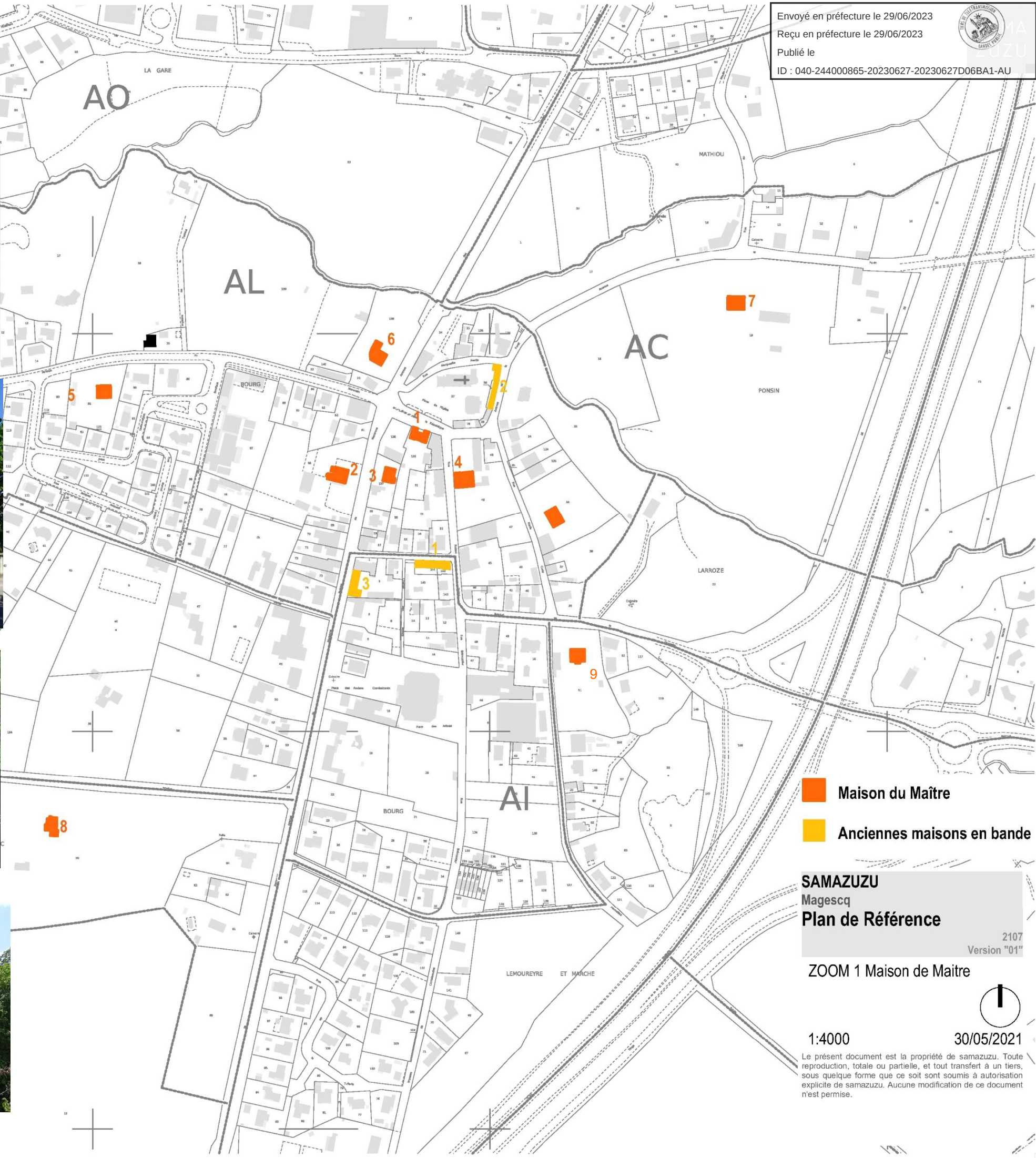
7



4



9



 Maison du Maître
 Anciennes maisons en bande

SAMAZUZU
Magescq
Plan de Référence
2107
Version "01"

ZOOM 1 Maison de Maître

1:4000 30/05/2021

Le présent document est la propriété de samazuzu. Toute reproduction, totale ou partielle, et tout transfert à un tiers, sous quelque forme que ce soit sont soumis à autorisation explicite de samazuzu. Aucune modification de ce document n'est permise.





MAISON DE MAÎTRE



MAISON DE MAÎTRE



MAISON DE MAÎTRE

ANCIENNE AUTOROUTE NATIONAL 10



MAISON DE MAÎTRE





MAISON DE MAÎTRE EN BOIS





Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le

ID : 040-244000865-20230627-20230627D06BA1-AU









Exemple anciennes maisons en bande



